

PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE D'ÉPALINGES

Rapport technique

Épalinges, agissons ensemble pour demain !



Août 2026



Épalinges
Commune

Avant-propos – Mot de la Municipalité



Figure 1 : Mme Chantal Good, M. Roland Perrin, Mme Brigitte Crottaz, M. Alain Monod – Syndic, Mme Marisa Dürst, M. Damien Bally – secrétaire municipal.

Depuis près de dix ans, la Municipalité d'Épalinges s'est engagée sur la voie d'une société durable, respectueuse de son environnement et sobre en énergie. En 2018, ses efforts ont été récompensés par l'obtention du label *Cité de l'énergie*. Fin 2025, elle a obtenu le prix *Minergie Rating* pour son engagement en faveur des constructions bas carbone sur le territoire communal.

Afin de répondre aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité, aux tensions de plus en plus vives sur les ressources naturelles et également aux inégalités sociales, la Commune d'Épalinges, sur demande du Conseil communal, s'est lancée dans l'élaboration d'un *Plan de transition écologique et sociale* (PTES). Ce plan s'articule sur deux grands axes : le volet écologique et le volet social. Non seulement il a pour objectif de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, mais en plus, il vise à faire évoluer notre politique publique afin de renforcer la qualité de vie de l'ensemble des Palinzardes et Palinzards et en particulier des plus vulnérables.

Choisir un *Plan de transition écologique et sociale* basé sur la théorie du Donut mettant en avant les limites planétaires et le plancher social, c'est affirmer haut et fort que la transition écologique et énergétique ne pourra se faire qu'en prenant soin des besoins de toutes et tous. Cette transition globale implique une évolution des modes de pensée et de nos habitudes de vie. Elle propose de repenser notre façon de consommer, de nous déplacer et d'interagir les uns avec les autres.

Ce plan constitue le fruit d'un long processus qui a impliqué la population, les sociétés locales, l'administration communale et la Municipalité. Il propose des mesures dans différents domaines touchant aussi bien à l'aménagement du territoire qu'à la biodiversité, la mobilité, le sport, la culture... Certaines actions sont déjà en cours. D'autres seront planifiées dans les mois et les années à venir. Loin d'être un document figé, ce *Plan de transition écologique et sociale* sera amené à évoluer.

Consciente des responsabilités qui lui incombent, la Municipalité d'Épalinges a élaboré un plan ambitieux et réaliste. En cela, elle réaffirme sa volonté de déployer une politique respectueuse des limites planétaires et attentive à la cohésion sociale.

Le succès de ce plan dépendra de l'engagement et de la persévérance de toutes et tous. C'est pourquoi nous nous réjouissons d'avancer avec vous dans sa mise en œuvre.

La Municipalité 2021-2026



Roland Perrin



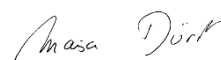
Alain Monod
Syndic



Chantal Good



Brigitte Crottaz



Marisa Dürst

INTRODUCTION	5
1. CONTEXTE GLOBAL	6
1.1. Enjeux environnementaux et sociaux	6
1.2. Les engagements politiques	10
PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	14
2. DÉFINITION ET OBJECTIFS DU PTES	15
2.1. Définition et cadre de référence : l'approche « Donut »	15
2.2. Objectifs du PTES	16
2.3. Démarche d'élaboration et intégration de la participation	16
PORTRAIT DE LA COMMUNE	20
3. ÉTAT DU PLAFOND ÉCOLOGIQUE ET DU PLANCHER SOCIAL	21
3.1. Portraits et indicateurs	21
4. FOCUS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	23
4.1. Vulnérabilités du territoire	23
4.2. Bilan carbone	31
5. FOCUS SUR LES ENJEUX SOCIAUX	37
5.1. Perception générale de la qualité de vie	37
5.2. Cohésion sociale	38
5.3. Modes de vie	39
VISION ET OBJECTIFS	41
6. VISION ET OBJECTIFS	42
PLAN D'ACTION	44
7. STRUCTURE DU PLAN D'ACTION	45
7.1. Suivi du plan d'action	46
7.2. Lecture du plan d'action	46
8. TERRITOIRE ET ADAPTATION	47
9. MOBILITÉ	49
10. ÉNERGIE ET CONSTRUCTION	52
11. RESSOURCES NATURELLES	54
12. ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT ET VILLE EXEMPLAIRE	56
13. COHÉSION SOCIALE ET ÉGALITÉ DES CHANCES	58
14. MODE DE VIE ET ÉCONOMIE LOCALE	60
15. SANTÉ, SPORT ET CULTURE	62
16. GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE	64
16.1. Suivi du PTES	64
16.2. Financement	64
17. BIBLIOGRAPHIE	65

INTRODUCTION

Contexte global

Enjeux environnementaux et sociaux

Engagements politiques



1. Contexte global

1.1. Enjeux environnementaux et sociaux

1.1.1. Enjeux au niveau mondial

Enjeux environnementaux

Les activités humaines ont un impact certain sur les processus naturels de la Terre et menacent toujours davantage leur équilibre dont la survie des êtres vivants dépend. En 2009, neuf limites planétaires ont été identifiées. Elles représentent neuf processus grandement influencés par nos sociétés et pour chacun d'eux, des seuils critiques à ne pas franchir ont été calculés. Au-delà de ces seuils, les risques de perturbations irréversibles du système Terre augmentent fortement. De plus, ces processus interagissent entre eux et peuvent s'aggraver les uns les autres.

1. Changement climatique | *limite dépassée*

D'un point de vue scientifique, le lien entre les activités humaines et les changements climatiques est incontestable (Cook et al., 2016 ; Powell, 2017). Sans mesures rapides et durables, les émissions actuelles conduiront à une hausse de la température mondiale comprise entre 3 et 5°C d'ici la fin du siècle par rapport à l'ère préindustrielle (1850-1900). Selon le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un réchauffement de plus de 1,5°C entraînerait des conséquences irréversibles et dramatiques sur l'ensemble de la biosphère. Aujourd'hui, la température mondiale est déjà à 1,3°C de plus, et le rythme du réchauffement est désormais de 0,5°C par décennie – une évolution particulièrement menaçante qui a des répercussions sur l'habitabilité de la planète pour tous les êtres vivants. Ces modifications du système planétaire entraînent une amplification de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes : canicules, précipitations torrentielles et périodes de sécheresse, par exemple.

2. Érosion de la biodiversité | *limite dépassée*

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a publié en 2019 un document pour les décideurs et alarme sans cesse sur l'état de la biodiversité au niveau mondial. Elle y mentionne notamment les causes et les conséquences pour les sociétés humaines. La diminution de la biodiversité concerne à la fois le nombre d'individus total et par espèce et la diversité génétique dans chacune d'elles. La biodiversité décline de manière rapide. Près d'un quart des espèces sont menacées d'extinction, avec un rythme 10 à 100 fois supérieur au rythme naturel observé sur les derniers millions d'années.

3. Perturbation des cycles de l'azote et du phosphore | *limite dépassée*

L'azote et le phosphore jouent un rôle primordial dans la croissance des végétaux et dans le maintien de l'équilibre naturel du système Terre. L'augmentation de leur utilisation, en particulier dans l'agriculture intensive sous forme d'engrais, contribue à la pollution et à la dégradation des eaux souterraines. L'excès d'azote dans l'atmosphère génère du protoxyde d'azote qui est un puissant gaz à effet de serre ainsi que des émissions qui participent aux pluies acides. Les impacts se répercutent sur la qualité de l'eau des lacs, l'eutrophisation des milieux aquatiques (déséquilibre de cet écosystème), le lessivage des sols et l'acidification des forêts, avec en finalité de fortes conséquences sur la biodiversité.

4. Changement d'usage des sols | *limite dépassée*

La couverture des sols a une importance prépondérante sur le cycle de l'eau, le stockage du carbone et le climat. Le couvert végétal et sa répartition à travers la planète influencent directement la biodiversité. La conversion massive d'espaces naturels en terres agricoles (déforestation en Amazonie, par exemple) et l'urbanisation croissante, fragmentent les habitats sauvages et impactent de manière significative la survie des écosystèmes en place. Des répercussions sont aussi observables sur la capacité des forêts à absorber le CO₂, ce qui renforce d'autant plus le dérèglement climatique et l'érosion du vivant.

5. Utilisation de l'eau douce | *limite dépassée*

Cette limite prend en compte tous les systèmes hydriques de la planète et distingue deux types d'eau : l'eau bleue qui correspond aux précipitations atmosphériques recueillies dans les cours d'eaux, les lacs, les eaux souterraines ; l'eau verte qui représente l'humidité du sol absorbée par les végétaux. Les activités humaines modifient considérablement le cycle de l'eau par des prélèvements excessifs, notamment pour l'agriculture intensive et le secteur industriel. Les impacts sont multiples : assèchement des lacs et rivières, baisse significative des nappes phréatiques, diminution de l'humidité des sols et perturbation des écosystèmes aquatiques et terrestres, avec de lourdes conséquences sur la biodiversité

6. Acidification des océans | *limite dépassée*

L'acidification des eaux est un phénomène qui menace l'équilibre et la survie des écosystèmes marins. Elle provient de l'absorption par les océans d'une partie du CO₂ émis dans l'atmosphère par les activités humaines. Le CO₂ dissout se transforme en acide carbonique qui rend les eaux océaniques plus acides. Les impacts sur les écosystèmes marins sont nombreux : perturbation de la chaîne alimentaire marine, destruction des mollusques et planctons, etc. Ces bouleversements entraînent une perte importante de la biodiversité aquatique et menacent les ressources animales et végétales dont dépendent de nombreuses populations pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance.

7. Introduction d'entités nouvelles | *limite dépassée*

Avec les activités humaines, de nouvelles entités, au sens géologique, sont produites et se retrouvent dans l'environnement. De natures et d'origines diverses, elles peuvent être issues de substances chimiques, comme des plastiques, les PFAS, des organismes génétiquement modifiés ou encore des résidus d'additifs, de pesticides, de perturbateurs endocriniens. Ces entités sont persistantes et se déplacent sur de grandes distances. Elles ont un impact sur la santé humaine et celle des animaux. Elles contribuent également à l'appauvrissement de la couche d'ozone ou au changement climatique.

8. Charge en aérosols atmosphériques | *limite non quantifiée*

Les aérosols représentent les particules fines liquides ou solides présentes dans l'atmosphère et qui s'accumulent avec le temps. Elles sont issues de processus naturels comme l'érosion des sols, les feux de forêts, les cendres volcaniques, ou de processus liés aux activités humaines tels que la combustion de pétrole, de gaz ou de bois, ou encore le trafic. La quantité de particules rejetées dans l'atmosphère augmente de manière continue, entraînant des effets sur le climat notamment en contribuant à son refroidissement. Elle a également un impact sur la santé des écosystèmes et des humains (maladies respiratoires par exemple).

9. Appauvrissement de la couche d'ozone | limite non dépassée

Naturellement présent dans l'atmosphère, l'ozone est un gaz qui se forme par réaction du rayonnement solaire sur l'oxygène. La concentration de ce gaz est plus élevée dans la stratosphère située entre 20 et 30 km d'altitude depuis la surface terrestre. C'est dans cette partie qu'est située la couche d'ozone. Celle-ci joue un rôle primordial car elle protège des rayons ultraviolets provenant du soleil. Ces rayonnements sont nocifs pour la santé. Si la couche d'ozone varie naturellement selon les régions et les saisons, un net amincissement a été observé durant les années huitante par l'accumulation de substances telles que les CFC (chlorofluorocarbures). Face à ce constat, des mesures ont été prises pour stabiliser et stopper cette évolution négative, en particulier par le Protocole de Montréal en 1987.

Enjeux sociaux

Les impacts des changements climatiques et environnementaux touchent de manière disproportionnée les populations les plus défavorisées. Plus de 3,3 milliards de personnes vivent dans des contextes hautement vulnérables aux changements climatiques. Cette vulnérabilité touche tout particulièrement les pays à faible revenu ou revenu intermédiaire. Ils supportent de manière conséquente les coûts humains des catastrophes liées aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux aléas climatiques (GIEC, 2022). En outre, ces populations devraient augmenter considérablement d'ici 2050. Les experts estiment qu'environ 216 millions de personnes pourraient être forcées à migrer à l'intérieur de leur propre pays d'ici 2050 (Clement et al., 2021).

Les inégalités sociales amplifient sensiblement les impacts climatiques. Une personne à faible revenu aura plus de difficultés à payer ou à réduire sa facture énergétique, à isoler son logement pour mieux supporter les canicules, à le réparer après une inondation ou à se déplacer vers des zones moins exposées. Les femmes, les personnes âgées et les populations marginalisées font face à des obstacles supplémentaires pour accéder à l'information, aux ressources et à la prise de décision. Ces vulnérabilités sont le produit de choix politiques et d'inégalités structurelles qui se sont accumulées au fil du temps (GIEC, 2022). Une étude¹ récente révèle que les 20% des pays les plus riches, qui représentent seulement 15% de la population mondiale, contribuent en moyenne à plus de 40% du dépassement des limites planétaires. Ils ont des empreintes environnementales nettement supérieures à celles des pays les plus pauvres (Fanning & Raworth, 2025). À l'inverse, les 40% des pays les plus pauvres, qui regroupent 42% de la population mondiale, contribuent à 4% du dépassement des limites planétaires alors qu'en parallèle, ils ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux (*ibid*). Cette double injustice souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les principes de justice sociale et d'équité dans les réponses aux défis climatiques et environnementaux.

1.1.2. Enjeux en Suisse

Si ces enjeux au niveau mondial semblent lointains, ils sont néanmoins transférables au niveau de la Suisse. Selon le National Centre for Climate Services (NCCS), la température moyenne en Suisse a augmenté de 3°C depuis le début des mesures en 1864. Ce chiffre est deux fois plus élevé que la hausse moyenne mondiale des températures qui est située entre 1,3 et 1,4°C. Cette différence s'explique en partie par l'éloignement de notre pays des océans et par son contexte montagneux. En effet, le réchauffement sur les surfaces terrestres est sensiblement plus marqué que sur les

¹ Étude portant sur une actualisation du cadre du Donut avec 35 indicateurs sociaux et écologiques sur la période de 2000 à 2022.

océans. Les surfaces terrestres ont également plus de difficultés à stocker la chaleur, contrairement aux océans, ce qui impacte significativement le réchauffement rapide de l'air.

En Suisse, les conséquences du changement climatique sont multiples et nous les expérimentons d'année en année : augmentation de la fréquence et de l'intensité des canicules, intensification de la sécheresse des sols, augmentation de la fréquence et de l'intensité des précipitations, augmentation de la période de végétation, recul des glaciers, augmentation du nombre d'espèce exotiques envahissantes, etc.

La figure ci-dessous présente les différents effets du réchauffement climatique pour la Suisse.

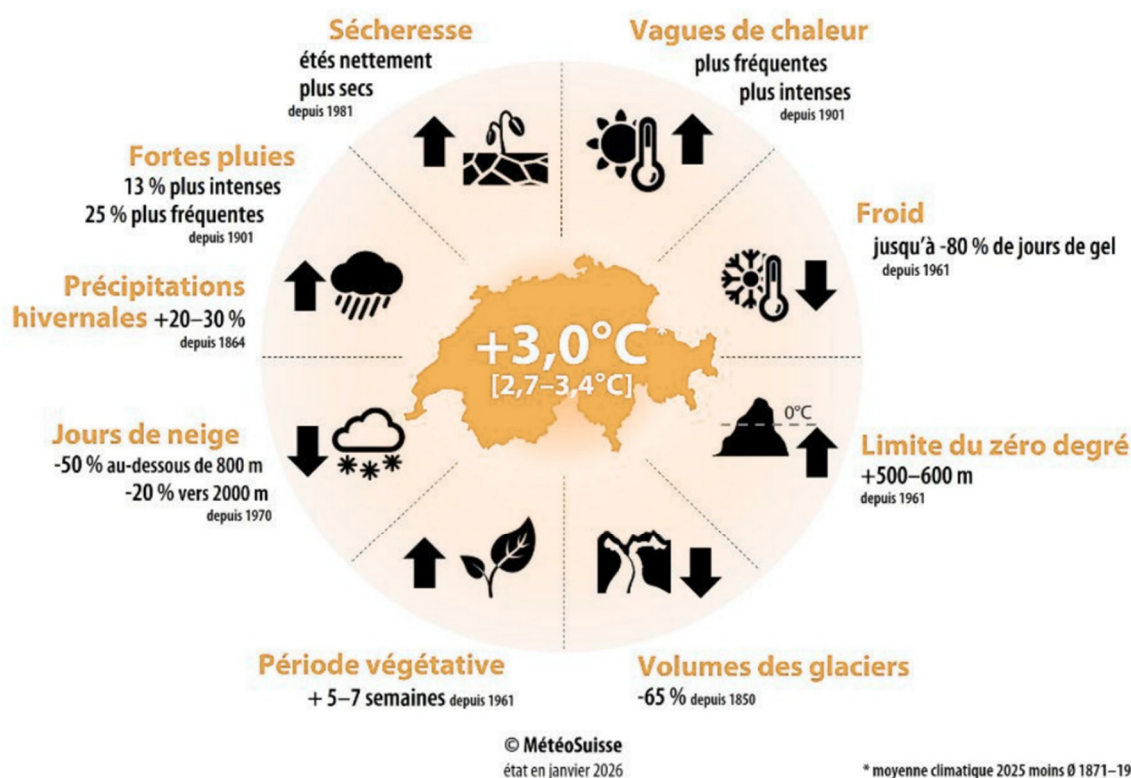


Figure 2 : Effets du changement climatique en Suisse (Source : Météo Suisse, 2026)

D'un point de vue des enjeux sociaux, il est important de rappeler que le niveau de vie suisse est particulièrement élevé. La croissance économique est considérée comme pérenne et inclusive avec un plein emploi productif et des conditions de travail décentes (DFAE, 2022). Si l'accès à l'alimentation et à l'eau potable est assuré, il est nécessaire de noter que des enjeux liés à la malnutrition², à la pauvreté³ ou encore à l'égalité, sont à prendre en compte. Par ailleurs, la Stratégie pour le développement durable (2022) reconnaît :

- Les enjeux liés à une consommation des ressources⁴ supérieure à la moyenne (rapporté au nombre d'habitants), des problématiques liées à la provenance des biens de consommation ou des matières premières nécessaires à leur fabrication ainsi qu'au processus de production.

² Selon la DFAE, environ 42% de la population est en situation d'obésité ou de surpoids.

³ Selon la DFAE, en 2020, 8,5% de la population résidente permanente vit sous le seuil de pauvreté (DFAE, 2022)

⁴ Selon l'Office fédéral du développement territorial, la consommation suisse a progressé deux fois plus fortement que la population depuis 1990. Le nombre d'habitant a augmenté de 21%, alors que les dépenses de consommation ont augmenté de 42%.

- Les enjeux liés à l'égalité des chances et à la cohésion sociale. Comme mentionné précédemment, il s'agit de lutter contre la pauvreté, contre les inégalités de chance de formation en fonction de son origine socio-économique ou migratoire. Il est également nécessaire de veiller à l'accès à des logements adéquats pour toutes et tous et de limiter les coûts de la santé. En matière de cohésion sociale, des enjeux marqués concernent les questions de discrimination.

1.2. Les engagements politiques

1.2.1. Engagements internationaux

À l'échelle mondiale, plusieurs engagements ont été pris aussi bien au niveau climatique que social :

- Adoption de *l'Agenda 2030* par l'ensemble des membres de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Il forme le cadre de référence pour l'action mondiale en matière de développement durable. Couvrant les dimensions sociales, économiques et environnementales, il comprend 17 objectifs de développement durable (communément appelés les "17 ODD") couvrant des domaines aussi variés que l'élimination de la pauvreté et de la faim dans le monde, l'accès à la santé, une bonne éducation, un travail décent, l'eau et l'énergie pour toutes et tous, l'atteinte de l'égalité des sexes ou encore la réduction des inégalités. Le but est de pouvoir atteindre ces objectifs de manière globale grâce à l'effort de chacun des Etats membres de l'ONU d'ici 2030.
- Ratification de *l'Accord de Paris* en 2015 (CCNUCC, 2015) dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Il a pour objectif de contenir l'élévation de la température moyenne mondiale en-dessous de 2°C par rapport aux moyennes préindustrielles. Approuvé par 194 états, il s'articule autour de trois axes : limiter l'augmentation de la température globale, renforcer la faculté d'adaptation et mieux prendre en compte les enjeux climatiques dans les marchés financiers.
- Adoption du *Pacte de Glasgow* en 2021 (CCNUCC, 2021) qui vise à assurer l'intégrité de tous les écosystèmes, la protection de la biodiversité et le concept de justice climatique. Les pays signataires s'engagent à réduire l'empreinte globale de 45% d'ici 2030 par rapport à 2010, et à atteindre la neutralité carbone globale pour 2050, en se concentrant sur quatre axes : l'atténuation, l'adaptation, le financement et la collaboration.
- Publication du *Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh* en 2022 (CCNUCC, 2022). Celui-ci est axé sur un réchauffement climatique plafonné à 1,5 °C, sur la dette climatique des pays développés, sur la solidarité mondiale et sur le concept de justice climatique (droits humains, droit à un environnement sain, égalité des genres et prise en considération des vulnérabilités des personnes marginalisées).

Si ces engagements internationaux fixent des objectifs ambitieux, l'état actuel montre un écart significatif entre les intentions et les réalisations. Pour respecter l'objectif de 1,5 °C, il faudrait réduire les émissions mondiales de 42 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux actuels (PNUE, 2024), alors que celles-ci continuent d'augmenter. Cette situation souligne, d'une part, l'urgence d'intensifier l'action climatique aux niveaux international, national et local et, d'autre part, la nécessité de renforcer l'action des communes, maillon essentiel à la réussite de la transition écologique et sociale.

L'évolution de ces accords témoigne d'une reconnaissance croissante de l'interdépendance entre enjeux environnementaux et enjeux sociaux. La protection du climat et des écosystèmes ne peut se dissocier de la justice sociale et du bien-être des populations.

1.2.2. Engagements au niveau national

La Suisse a elle aussi pris des engagements dans ces domaines :

- Adoption en 2015 de l'*Agenda 2030* pour le développement durable de l'ONU engageant la Suisse à atteindre les 17 ODD. Ce cadre a été repris en 2022 dans la Stratégie pour le développement durable 2030. Dans cette Stratégie, trois thèmes sont prioritaires : la consommation et la production durables ; le climat, l'énergie et la biodiversité ; l'égalité des chances et la cohésion sociale.
- Adoption de l'*Accord de Paris* en 2017 engageant la Suisse à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990 sur son territoire et à l'étranger. En 2021, cet objectif a été renforcé par la *Stratégie climatique à long terme* et vise dorénavant la neutralité carbone en 2050.
- Adoption en 2022 par la Suisse d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies qui reconnaît le droit à un environnement propre, sain et durable comme un droit humain fondamental.

Si les émissions de gaz à effet de serre sont multifactorielles et impliquent une responsabilité partagée entre acteurs publics et privés, les études montrent aujourd'hui que les activités économiques du pays génèrent des émissions importées parfois plus importantes que celles émises sur le territoire. La politique climatique suisse s'inscrit dans une vision globale alliant transition énergétique, cohésion sociale, justice climatique et préservation de la nature.

1.2.3. Engagements au niveau cantonal

- Adoption en 2020 du premier *Plan climat vaudois*, puis en 2025 du *Plan climat 2^{ème} génération*. Ce document-cadre répond à l'objectif spécifique lié aux enjeux climatiques de l'*Agenda 2030 cantonal*. Le *Plan climat 2^{ème} génération* fixe des objectifs intermédiaires pour 2030 et 2040 afin d'atteindre la neutralité carbone pour 2050. Ces objectifs intermédiaires permettent de vérifier la bonne évolution de la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limiter les émissions générées hors du territoire cantonal en promouvant, entre autres, la sobriété et la circularité.
- Adoption en 2021 des 17 ODD de l'*Agenda 2030* de l'ONU. Ce document traite des thématiques liées à l'environnement mais également aux enjeux sociaux propres au canton.
- Intégration, en 2023, dans la Constitution vaudoise de l'obligation pour les communes de se doter d'un plan d'action climatique qui fixe des objectifs permettant de contribuer à l'objectif fédéral de zéro émission nette en 2050.

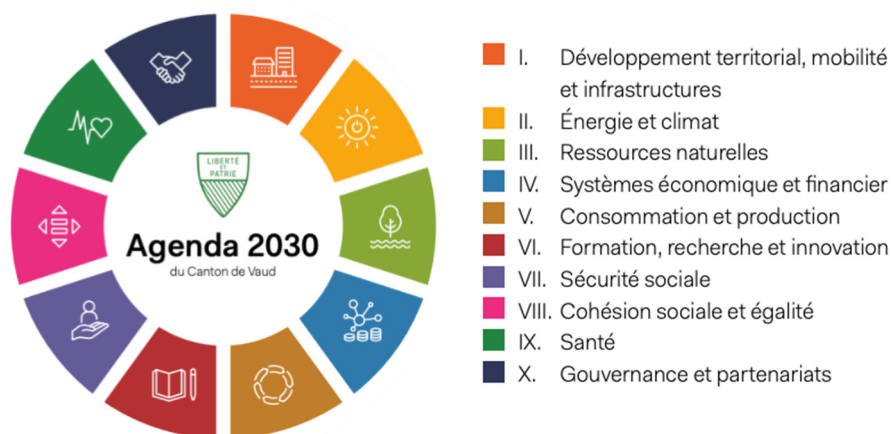


Figure 3 : Schéma récapitulatif des thématiques de l'Agenda 2030 du Canton de Vaud (source : Agenda 2030 du Canton de Vaud)

1.2.4. Engagements au niveau communal

La Commune d'Épalinges s'engage depuis plusieurs années pour garantir une qualité de vie à sa population.

- Adhésion à l'Association *Cité de l'Énergie* en 2011 et labellisation en 2018. L'analyse Zéro Net à 2050 permet de fixer des objectifs, d'assurer une mise en œuvre efficace et d'évaluer les effets des projets. Le label repose surtout sur les secteurs de l'énergie, des transports, de l'adaptation au changement climatique, de l'exemplarité de la Commune et de la communication à la population. Épalinges a une note de 73.2% et un réaudit est organisé tous les quatre ans. En 2026, la Commune vise la labellisation Cité de l'énergie Gold.

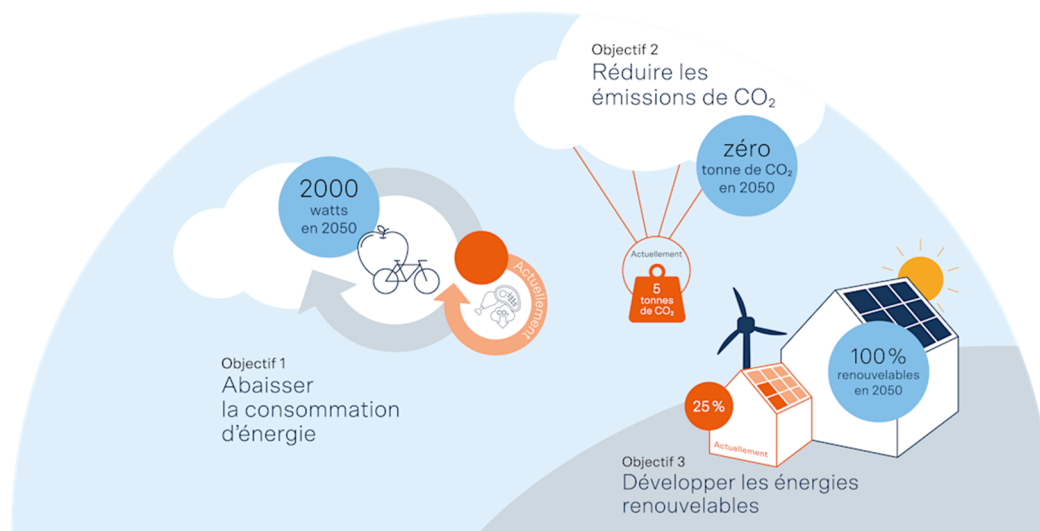


Figure 4 – Objectifs Société à 2'000 watts, Zéro Net, 100% renouvelables (Source : Suisse Energie)

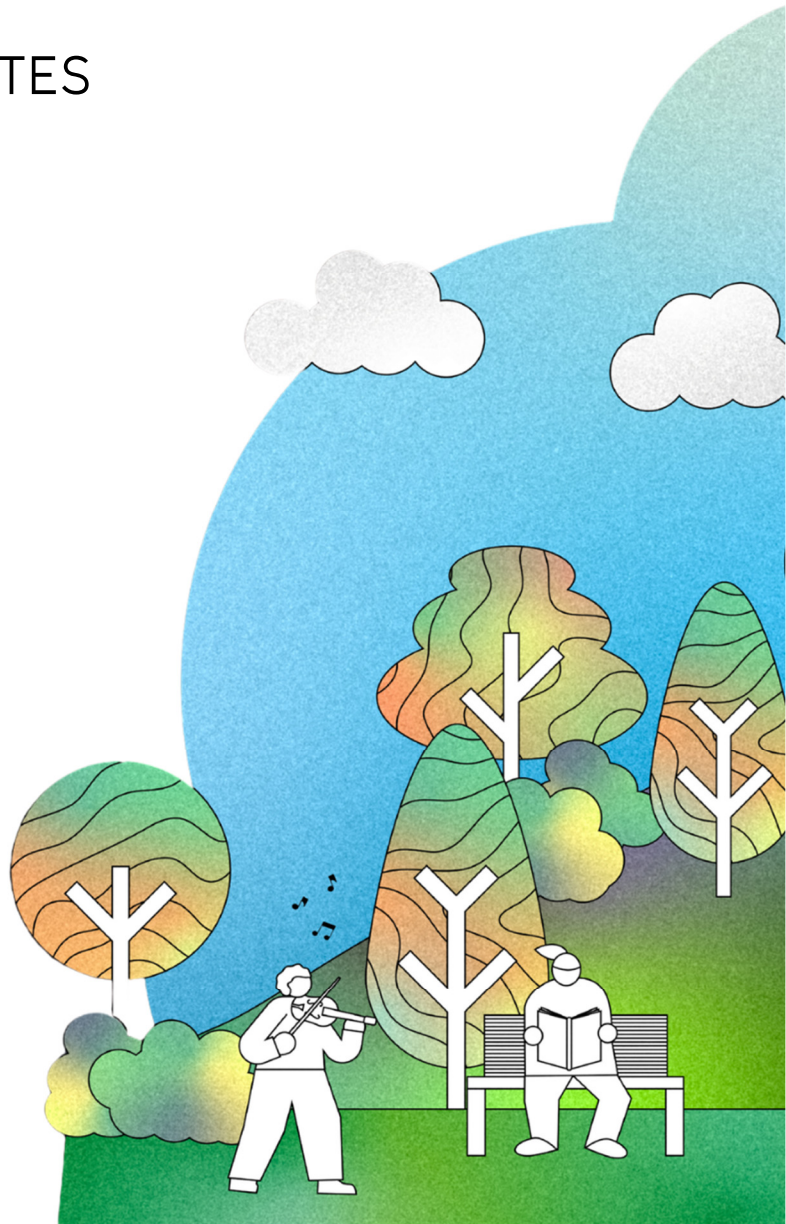
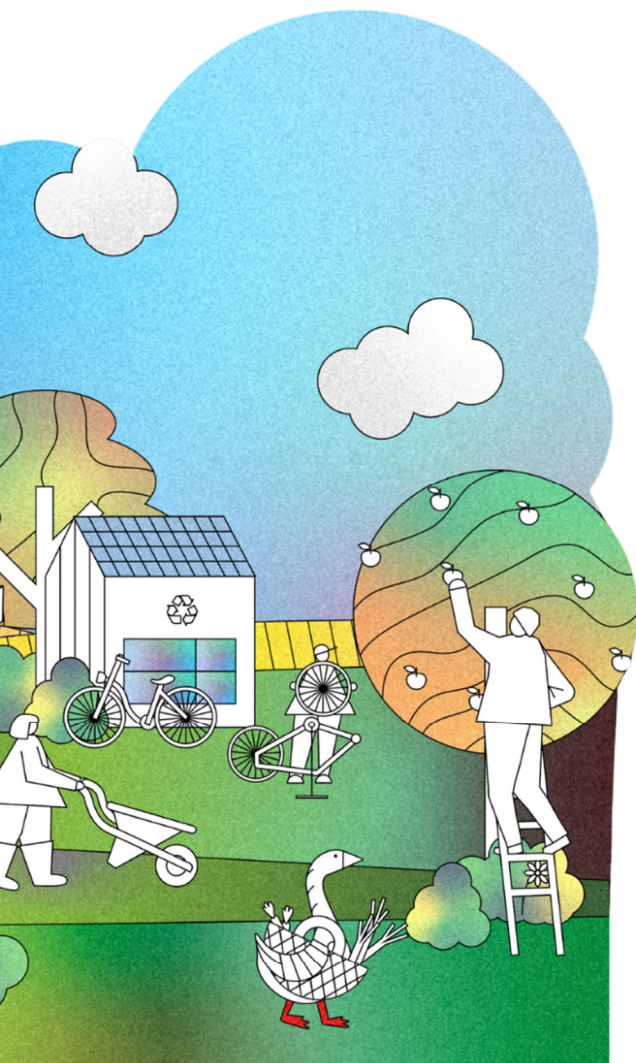
- Adoption en 2017 du Règlement du *Fonds d'efficacité énergétique et de développement durable* approuvé par le Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud. Ce fonds permet de soutenir et d'encourager des projets publics ou privés communaux visant notamment la réduction des émissions de GES et de la consommation de ressources et d'énergie, la rénovation, la production d'énergies renouvelables indigènes, la mobilité durable, la biodiversité et la durabilité. Un nouveau règlement a été adopté et approuvé en 2021. Il se nomme désormais *Fonds d'Efficacité énergétique, d'Énergies renouvelables et de Durabilité (FEED)*.
- Adhésion en 2019 à l'association Coord21 pour les collectivités et institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable. Cette association a pour but de valoriser les démarches et projets, de favoriser les échanges, de développer des synergies et de créer, diffuser et actualiser des outils pour ses membres. En 2020, elle a publié un *Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons*. Il est basé sur les 17 ODD et vise à permettre aux collectivités de structurer une démarche locale durable.
- Adoption de la convention pour des Logements adaptés avec accompagnement (LADAs) avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) du Canton de Vaud. Les LADAs ont pour but de permettre aux seniors et aux personnes en situation de handicap de vivre à domicile et de bénéficier de prestations médico-sociales assurant leur sécurité et favorisant la vie sociale notamment. La Commune d'Épalinges propose deux sites. Un site de 18 appartements (Fondation Epalodgement, entrée des locataires en 2018, convention

signée en 2021) et un autre de 22 appartements (Coopérative de logements d'Épalinges (CLE), entrée des locataires et convention signée en 2023). Le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP) y assure une animation et un suivi social professionnels. La convention avec le Canton implique que le forfait mensuel de l'animation et les activités payantes, sont au moins partiellement remboursés par le Canton pour les locataires au bénéfice d'une pension complémentaire (PC).

- Labellisation « *Commune en santé* » en 2026. Ce label repose sur six domaines spécifiques : la politique communale, l'offre de loisirs, la famille et la solidarité, l'école, la santé au travail ainsi que les espaces publics et les infrastructures. L'adhésion à cette démarche permet aux communes de réaliser un état des lieux complet de leurs offres et services. Sur cette base, elles peuvent optimiser leurs ressources, développer des projets pertinents et cohérents, et renforcer le partage de bonnes pratiques entre collectivités, notamment grâce aux recommandations formulées dans le rapport final. La labellisation est valable pour une durée de cinq ans. Elle doit comporter au minimum deux mesures par domaine et prévoit trois niveaux de qualification, selon le nombre et la qualité des mesures recensées et évaluées par un comité indépendant.

PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Définition et objectifs du PTES



Le *Plan de transition écologique et sociale* (PTES) vise à répondre au niveau communal aux enjeux climatiques et sociaux internationaux, nationaux et cantonaux, induits par la situation actuelle et les prévisions futures de l'évolution de notre planète. Si les efforts récents se sont concentrés principalement sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques, il est désormais évident que les enjeux environnementaux et sociaux sont indissociables. La santé de la population est liée à la qualité de l'environnement, mais également à son cadre de vie. C'est pourquoi Épalinges a choisi d'adopter une approche globale à travers son PTES.

2. Définition et objectifs du PTES

2.1. Définition et cadre de référence : l'approche « Donut »

Le PTES est un document cadre pour la Commune. Cela signifie qu'il fixe les orientations stratégiques et les mesures à mettre en place au niveau communal pour limiter l'impact des activités humaines sur les limites planétaires tout en permettant à chacun et chacune de vivre dignement et sainement.

Allant au-delà d'un plan climat classique, le PTES s'inspire du concept du « Donut » développé par l'économiste Kate Raworth. Ce modèle se compose des deux notions essentielles : le plafond écologique et le plancher (ou fondement) social. Le plafond écologique correspond aux limites planétaires à ne pas dépasser pour préserver l'équilibre et l'habitabilité de notre planète. Le plancher social définit les besoins fondamentaux nécessaires à une vie digne pour toutes et tous, reprenant en partie les 17 ODD des Nations Unies. Entre ces deux zones se trouve un espace écologiquement sûr et socialement juste (voir Figure 4), où il est possible de vivre durablement.

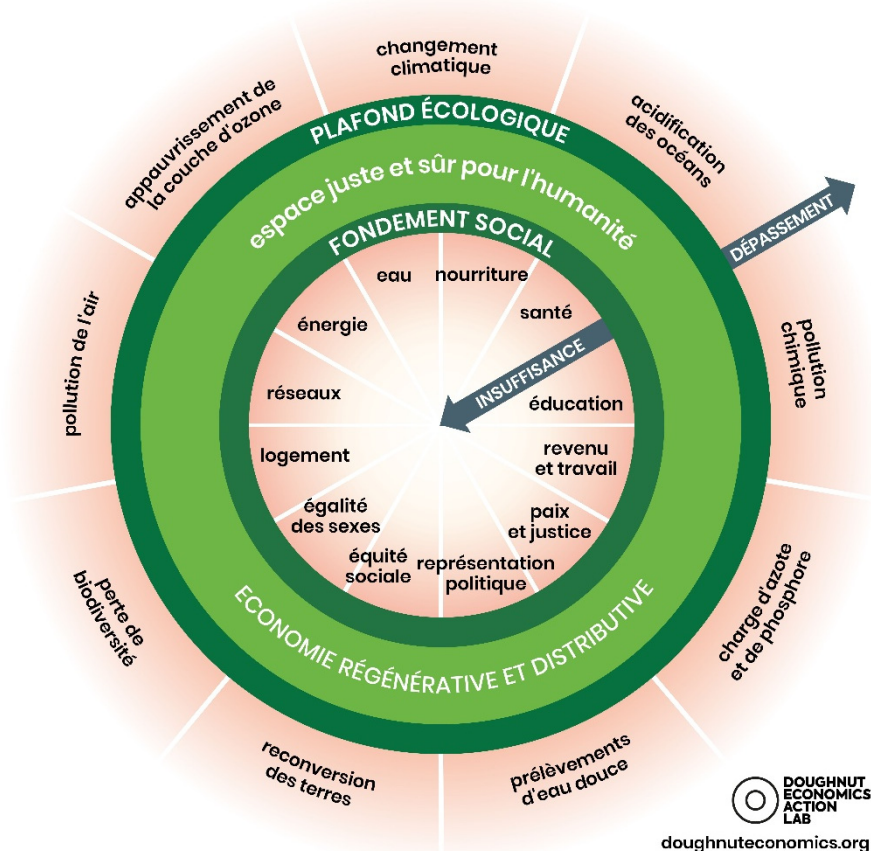


Figure 5 : Visualisation du concept du « Donut » (source : DEAL, 2022)

Du point de vue du plafond écologique, les enjeux concernent les processus biophysiques qui régulent et influencent l'état de la planète. Ces processus sont les limites planétaires expliquées en détail au chapitre 1. Le plancher social, quant à lui, aborde les enjeux liés à la qualité de notre vie tels que l'égalité des sexes, la cohésion sociale, l'alimentation, la santé ou encore le logement. Ces dimensions sociales sont directement liées à la durabilité car une transition écologique ne peut être réelle que si elle est équitable et n'intensifie pas les inégalités. Le respect de ces limites planétaires et la satisfaction des besoins sociaux forment les deux piliers indissociables de l'approche "Donut".

Pour passer de l'approche "Donut" à une dimension plus locale, le Doughnut Economics Action Lab (DEAL) propose différents outils et ressources⁵. Parmi ces outils, nous pouvons mentionner une grille de lecture à quatre parties⁶, appelées également quatre quadrants. Ils représentent les dimensions écologiques et sociales, à l'échelle locale et globale (DEAL, 2022). C'est ce modèle, adapté aux spécificités de la Commune, qui a servi de base pour l'élaboration du PTES. Ces informations sont reprises au Chapitre 3 et détaillées dans l'annexe « Méthodologie »⁷.

2.2. Objectifs du PTES

Le PTES a pour objectif de :

- Présenter une vision communale cohérente à court, moyen et long termes,
- Étendre les considérations à l'ensemble des limites planétaires et non pas seulement au climat,
- Ancrer la dignité humaine et la justice sociale dans la transition écologique,
- Définir les grands axes stratégiques sur lesquels la Commune peut et veut agir et fixer des objectifs concrets,
- Impliquer les actrices et acteurs concernés et les informer de manière transparente,
- Élaborer et appliquer un plan d'action qui permette d'atteindre les objectifs et de réduire le dépassement du plafond écologique tout en respectant le plancher social,
- Planifier le financement des actions répondant aux enjeux identifiés,
- Vérifier les objectifs fixés, la mise en œuvre et l'effet des mesures grâce au suivi des indicateurs.

2.3. Démarche d'élaboration et intégration de la participation

L'élaboration du PTES est le fruit d'une riche collaboration entre la Municipalité, les différents services, offices et secteurs de l'administration communale et la population. Des ateliers participatifs et des séances réunissant plus particulièrement les responsables ont eu lieu au sein des différents services communaux et ont permis de définir un plan d'action. La population a, elle-même, été consultée dans la limite des ressources financières allouées par le Conseil communal au moyen d'une plateforme en ligne. La Commune a été appuyée par le bureau *Bio-Éco* pour la mise en place de la démarche.

La réalisation du PTES a suivi trois grandes phases : l'état des lieux, la vision et le plan d'action. Le tableau ci-dessous reprend les grandes étapes d'élaboration et présente les démarches participatives et consultatives réalisées.

⁵ Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des ressources : <https://doughnuteconomics.org/>

⁶ Les quatre quadrants sont aussi appelés les quatre lunettes du Portrait Donut et sont : écologique-global, écologique-local, social-global et social-local.

⁷ Il a été décidé de ne pas publier les annexes à la fin de ce rapport technique afin d'alléger ce document. Toutes les annexes mentionnées sont disponibles sur www.epalinges.ch/PTES.

Étapes d'élaboration	Démarches participatives réalisées
1. État des lieux Pour commencer la démarche, un diagnostic du territoire a été réalisé en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de vulnérabilité du territoire, de qualité de vie et d'attentes futures de la population et des services communaux.	1^{ère} consultation citoyenne L'ensemble de la population a été sollicitée pour répondre à un questionnaire via la plateforme Decidim touchant des thématiques variées sur la qualité et le cadre de vie d'Épalinges en septembre et octobre 2024. Une synthèse des résultats est disponible en annexe. Soirées participatives avec les associations locales Afin de connaître les attentes et les besoins des associations locales, des ateliers de discussion et de réflexion ont été réalisés lors de deux soirées interactives les 24 septembre et 8 octobre 2024. 26 sociétés locales y ont participé. Une synthèse des échanges est disponible en annexe. 1^{er} atelier participatif avec les services communaux Sur la base des résultats de la consultation citoyenne et des premiers éléments de diagnostic (bilan carbone, analyse de vulnérabilité), les services ont réalisé un état des lieux des démarches en cours ainsi que des souhaits et objectifs pour le futur de la commune le 4 novembre 2024.
2. Vision et grands axes stratégiques L'ensemble des démarches menées dans le cadre de l'état des lieux ont aidé à la formulation d'une vision et des axes stratégiques et prioritaires de travail.	
3. Plan d'action Sur la base des phases précédentes, des mesures ont été identifiées pour réaliser un plan d'action à court, moyen et long termes.	2^{ème} atelier participatif avec les services communaux Le 24 mars 2025, un second atelier avec les services communaux a permis de proposer des mesures. 2^e consultation citoyenne En mai et juin 2025, la population a pu s'exprimer en ligne sur une série de mesures émanant de l'administration communale et en proposer de nouvelles. Consultation des jeunes Avec la précieuse collaboration du CAP, le Centre d'animation socioculturelle palinzard, les mesures ont été soumises à un vote en ligne des jeunes aux mois de septembre et octobre 2025. Échanges avec le président de l'Association des commerçants et artisans d'Épalinges (ACAE) Le 20 janvier 2026, une rencontre a eu lieu avec le président de l'ACAE pour expliquer le PTES, les objectifs de la durabilité et poser les premières bases d'une collaboration.

Consultation citoyenne

Le futur d'un territoire doit se construire avec les personnes qui y vivent. Cela permet de connaître leurs expériences et appréciations de leur lieu de domicile, de comprendre leurs attentes et besoins et de créer ensemble une vision d'avenir partagée. La population a été sollicitée à deux reprises via la plateforme Decidim : d'abord lors de l'état des lieux, puis pour l'élaboration du plan d'action. Afin d'accompagner l'ensemble de la démarche en termes de communication et de participation de la population, une plateforme d'information et d'échanges en ligne⁸ a été mise en place. Elle rassemblait les explications sur le projet, l'avancement des différentes étapes, le sondage pour le diagnostic territorial et ses résultats, ainsi que la possibilité de donner son avis sur les mesures proposées. Dans le sondage, les thèmes abordés étaient la qualité de vie, le territoire, l'attachement à la Commune, les offres et les services, la consommation, la mobilité et l'avenir d'Épalinges. Cent-soixante-trois personnes y ont pris part. En annexe se trouvent un document exposant les résultats détaillés et une synthèse illustrée. Pour le plan d'action, la population était invitée, par un courrier tout-ménage notamment, à voter sur les vingt-quatre mesures retenues par la Municipalité, à proposer de nouvelles actions et à commenter chacune des propositions. Au total, la plateforme a enregistré cent-trente-huit personnes participantes, mille quatre-cent-huit votes, cent-cinquante-huit commentaires et quarante-huit suggestions de la population. Cette plateforme a ainsi permis à toute personne intéressée de suivre l'avancement du PTES et de contribuer à son élaboration selon ses disponibilités et ses envies.

Consultation des sociétés locales

Afin de construire une vision et des projets pour l'avenir d'Épalinges, il a semblé nécessaire d'inclure dans les réflexions les membres des sociétés locales. Ces personnes animent le territoire et renforcent le sentiment d'appartenance à la commune. Une invitation leur a été adressée à l'automne 2024 afin de les convier à une soirée d'échanges à la Salle des spectacles. Chaque société pouvait être représentée par un-e, voire deux membres, lors de l'une des deux dates à choix. Au total, vingt-six sociétés locales ont pris part à cette démarche. Le déroulement de ces soirées était le suivant : introduction par la Municipale en charge de l'énergie, présentation de la théorie du Donut sur laquelle repose le plan de transition, quizz interactif, ateliers d'échanges thématiques et restitution. Le quizz comprenait une dizaine de questions sur des aspects environnementaux, sociaux, événementiels, associatifs et spécifiques à Épalinges. Il a permis de transmettre des informations utiles tout en rentrant dans le sujet de manière ludique. Puis, les représentant-e-s ont participé, par tournoi, à quatre ateliers sur les thèmes de la santé et du bien-être, de l'organisation d'événements, de la cohésion sociale et de la communication. Chacun d'eux étaient animés par Mme Düst et les employé-e-s du secteur Énergie et Durabilité de la Commune. Le but était de partager les expériences, pratiques, attentes et difficultés de chaque société et de formuler des idées d'action. La synthèse des discussions, envoyée par la suite aux sociétés locales, figure en annexe de ce PTES.

Consultation de la jeunesse

La consultation citoyenne via la plateforme en ligne Decidim s'est déroulée durant environ six semaines à la fin du printemps 2025. À la rentrée scolaire 2025, le secteur Énergie et Durabilité a pris contact avec le Centre d'animation socioculturelle Palinzard (CAP) afin de recueillir plus

⁸ Plateforme numérique Decidim pour la participation citoyenne

spécifiquement l'avis des jeunes palinzard-e-s. Les propositions communales et citoyennes ont été extraites de la plateforme, parfois mises en commun pour éviter la répétition, et présentées sous la forme d'un formulaire en ligne. Pour chaque idée d'action, les jeunes pouvaient s'exprimer « Pour », « Contre » ou « Sans avis ». Au total, quarante-huit mesures leur ont été soumises. À la fin, ils pouvaient également formuler jusqu'à trois suggestions. La consultation était ouverte durant un mois et quatorze jeunes fréquentant le CAP ont profité de cette occasion pour s'exprimer. La responsable du CAP a relevé que l'exercice nécessitait du temps, un accompagnement individuel important de la part des animateurs et animatrices car les termes n'étaient pas toujours adaptés et devaient parfois être expliqués. Une synthèse des résultats figure en annexe.

PORTRAIT DE LA COMMUNE

État du plafond écologique et du plancher social

Focus sur les enjeux climatiques

Focus sur les enjeux sociaux



3. État du plafond écologique et du plancher social

Les neuf limites planétaires et les douze dimensions du plancher social sont documentées à l'aide d'indicateurs. Cependant, de tels indicateurs ne sont pas toujours disponibles pour la commune d'Épalinges, soit pour des raisons méthodologiques, soit pour des raisons de moyens.

Grâce aux données communales, vaudoises et nationales disponibles, il est néanmoins possible de faire les constats principaux suivants pour le territoire d'Épalinges. Notre mode de vie contribue fortement aux dépassements constatés des limites planétaires en ce qui concerne la pollution de l'environnement, la perte de la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre induisant le changement climatique. Bien que toujours en dépassement, les valeurs concernant l'air, l'eau et la consommation des ressources naturelles sont plus proches des limites planétaires.

Si leurs valeurs peuvent être définies de manière objective, basées sur de multiples études avec un large consensus scientifique, il en va quelque peu différemment des valeurs des dimensions du plancher social. Ainsi, comment par exemple mesurer la cohésion sociale ou la paix et la justice ? Quelles doivent être les limites cibles ? S'agit-il de décrire un idéal inatteignable ou de se fixer des objectifs qui peuvent être ambitieux tout en restant réalistes ?

Les éléments à disposition permettent de constater que majoritairement, les Palinzards et Palinzards jouissent d'une assez bonne qualité de vie. Cela ne doit cependant pas occulter que certaines personnes se trouvent dans des situations précarisées sur le plan économique, significativement atteintes dans leur santé, isolées socialement, etc. Il y a donc matière à agir sur plusieurs dimensions du plancher social.

Ci-dessous des informations sur la création du portrait Donut de la commune sont présentées brièvement. La méthodologie, la liste d'indicateurs et leurs explications figurent en détail en annexe. Les chapitres suivants exposent des éléments concrets concernant les enjeux environnementaux et sociaux à Épalinges.

3.1. Portraits et indicateurs

“Comment faire pour que le territoire d'Épalinges soit prospère, tout en respectant le bien-être de toutes et tous et la santé de la planète ?”. Cette question a constitué la base des réflexions qui ont mené à la création des portraits Donut communaux et à l'élaboration du PTES.

Les portraits proposés ci-après sont organisés selon une structure en quatre parties (DEAL, 2022) dans lesquelles les aspects environnementaux et sociaux sont étudiés à des échelles différentes. Ces quatre parties, ou quadrants, sont : écologique-global, social-global, écologique-local et social-local. De plus, le Centre de Compétence en Durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne a créé un outil pour aider au choix des indicateurs pour chacune de ces parties. Il est formé de trois niveaux qui s'influencent : l'état général d'un territoire, les pratiques de sa population et les actions publiques mises en place. Sur cette base, des indicateurs ont été sélectionnés afin de dessiner les portraits Donut de la commune. Les données utilisées datent de 2014 à 2026.

Deux portraits Donut ont été créés pour la Commune d'Épalinges afin de différencier les cibles idéales et politiques pour le quadrant social-local. En effet, une distinction est parfois apportée lorsqu'aucun seuil officiel n'a été déterminé par une organisation « supérieure » faisant consensus (Canton, Suisse, ONU, etc.). En utilisant la théorie du donut, l'intention est évidemment de respecter le plancher social et de garantir les meilleures conditions de vie à toutes et tous. Toutefois, les valeurs idéales sont souvent irréalisables. Par exemple, il serait souhaitable que personne ne meure

de maladie ou d'accident, que personne ne s'estime en mauvaise santé ou encore que chaque personne ayant le droit de vote en fasse usage lors des votations et élections. Comme déjà mentionné, cela est objectivement illusoire. Pour cette raison, et afin de se fixer des objectifs réalistes, il a été décidé d'ajouter des seuils « politiques » aux cibles idéales. Cela ne signifie pas que la Commune renonce à s'en approcher, mais qu'elle souhaite adopter une démarche davantage pragmatique.

En annexe, le document « Méthodologie » donne une explication détaillée pour chaque quadrant, des précisions sur l'outil du CCD et un tableau listant les indicateurs. Le document « Explications des indicateurs » explicite quant à lui leur signification, leurs objectifs, les méthodologies de calcul des données utilisées, leur source et la justification des seuils choisis.

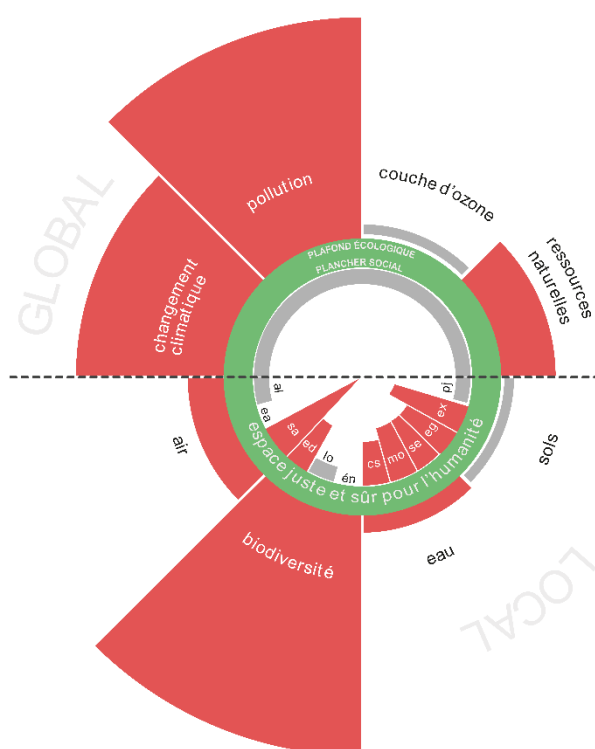


Figure 6 : Portrait Donut idéal de la Commune d'Épalinges (août 2026)

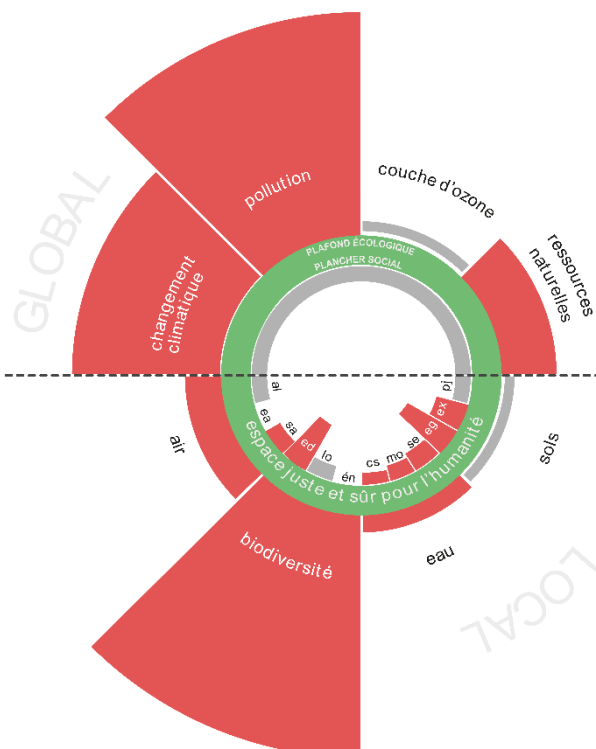
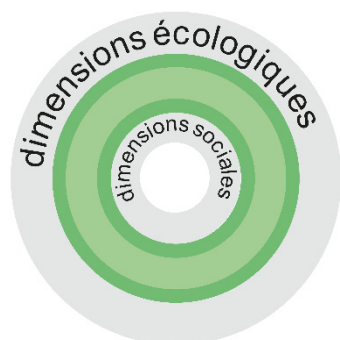


Figure 7 : Portrait Donut politique de la Commune d'Épalinges (août 2026)



dépassements : échelle log10+1

Légende des abréviations

al	alimentation
ea	eau
sa	santé
ed	éducation
lo	logement
én	énergie
cs	cohésion sociale
mo	mobilité
se	sécurité socio-économique
eg	égalité et équité sociale
ex	expression politique et pouvoir d'agir
pj	paix et justice

Figure 8 : Informations sur les graphiques des Portraits Donut

4. Focus sur les enjeux environnementaux

Ce chapitre passe en revue les effets du changement climatique, la manière dont ils influencent d'autres limites planétaires et les impacts sur le territoire palinzard. En complément, le bilan carbone de la commune et celui de l'administration communale permettent de déterminer les principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre.

4.1. Vulnérabilités du territoire

Comme mentionné précédemment, la température moyenne mondiale a augmenté de 1.3 à 1.4°C alors que le réchauffement en Suisse est de 3°C. Comme l'ensemble du pays, la Commune d'Épalinges est touchée par les effets du changement climatique. Ils se manifestent notamment par l'augmentation des fortes chaleurs, des périodes de sécheresse estivale ainsi que par d'intenses précipitations. Pour chacune de ces trois thématiques, l'évolution actuelle et future pour la région du Plateau suisse et ses impacts liés sont d'abord décrits. Puis, les conséquences sur le territoire d'Épalinges sont expliquées.

Pour évaluer le futur climat de la Suisse, le National Center for Climate Services (NCCS) a développé des scénarios climatiques. Ces scénarios reprennent les principaux effets du changement climatique et décrivent les effets actuels et attendus pour la Suisse. En 2025, une mise à jour de ces scénarios climatiques a été adoptée. Elle se base dorénavant sur trois scénarios de prédiction qui présentent l'évolution des effets du changement climatique selon trois hypothèses d'augmentation globale des températures.

Comme mentionné en début de chapitre, la température mondiale a déjà quasiment atteint le scénario d'un monde à 1,5°C supplémentaire. Dans le cadre de ce PTES, nous avons basé l'analyse de vulnérabilité du territoire selon le scénario d'un monde à +3°C, qui selon le NCCS sera probablement atteint dans 50 ans et au plus tard à la fin du siècle.

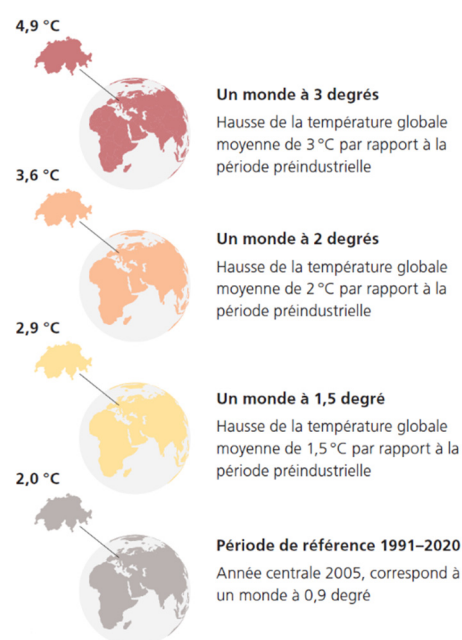


Figure 9: Température estimée en Suisse selon la moyenne mondiale (source : Brochure Climat CH2025).

4.1.1. Fortes chaleurs

Évolution actuelle et projection future pour le plateau suisse

- Températures moyennes et extrêmes plus élevées.
- Vagues de chaleur et périodes de canicule plus intenses et fréquentes. Les vagues de chaleur deviennent la norme en été. Dans un monde avec +3°C, le nombre de jours tropicaux (jours où la température atteint au moins 30°C) serait au-delà de 30 alors qu'il était en moyenne en dessous de 10 durant la période de référence (1991–2020).
- Dans le cas d'un monde avec +3°C, les estimations prédisent une augmentation des températures pour les jours les plus chauds allant jusqu'à 4,4°C de plus que la période de référence (1991–2020).

Impacts principaux des épisodes de fortes chaleurs

PÉRIMÈTRES	IMPACTS
Santé publique	Les personnes âgées, les jeunes enfants et les personnes travaillant à l'extérieur sont particulièrement à risque. Les périodes de grandes chaleurs augmentent les risques de déshydratation, de coups de chaleur et de malaises cardiovasculaires.
Monde du travail	Les fortes chaleurs peuvent induire une diminution de la productivité au travail et un impact sur la santé, en particulier dans le cas de travaux réalisés à l'extérieur sans mesure de protection adéquate.
Consommation énergétique	Les besoins en froid augmenteront notamment via la climatisation dans les bâtiments moins récents et inadaptés aux nouvelles conditions climatiques.
Biodiversité	Les espèces envahissantes et/ou nuisibles se développent plus rapidement dans les climats chauds. Les espèces indigènes ne sont pas adaptées à ces nouvelles conditions et sont impactées négativement. Les services écosystémiques, c'est-à-dire les services que la nature fournit à l'être humain, s'en trouvent diminués.

Comment la commune d'Épalinges est impactée ?

Des îlots de chaleur urbains apparaissent. Il s'agit d'un phénomène où les zones urbaines sont plus chaudes que les espaces naturels environnants, particulièrement la nuit. Cette différence de température s'explique par le fait que les matériaux urbains (béton, asphalte, toitures) absorbent et stockent la chaleur solaire durant la journée grâce à leurs surfaces sombres qui réfléchissent peu la lumière. Cette chaleur accumulée est ensuite libérée progressivement pendant la nuit, empêchant les températures de baisser normalement. À titre informatif, selon les scénarios du NCCS et au regard d'un monde à +3°C, le nombre de nuits tropicales par année pour Épalinges ⁹ serait d'environ 30 (voir Figure 6)¹⁰. Le manque de végétation et la densité des constructions amplifient cet effet, créant des "nuits

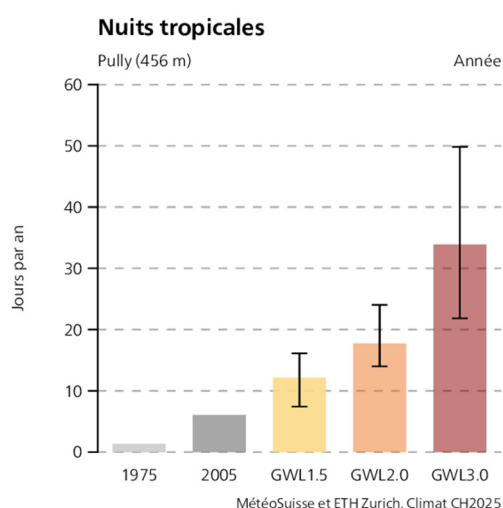


Figure 10 : Nombre de nuits tropicales (source : MétéoSuisse et ETH Zurich, CH2025, Atlas web – indicateurs aux stations)

⁹ La station de mesure considérée pour cette évaluation est celle de Pully.

¹⁰ GWL signifie Global Warming Level ou Niveau de réchauffement mondial. Les différents niveaux sont basés sur des scénarios climatiques avec +1.5°, +2° et +3° de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle.

tropicales” où la température ne descend pas en dessous de 20°C. Cela pose des problèmes de confort et de santé publique.

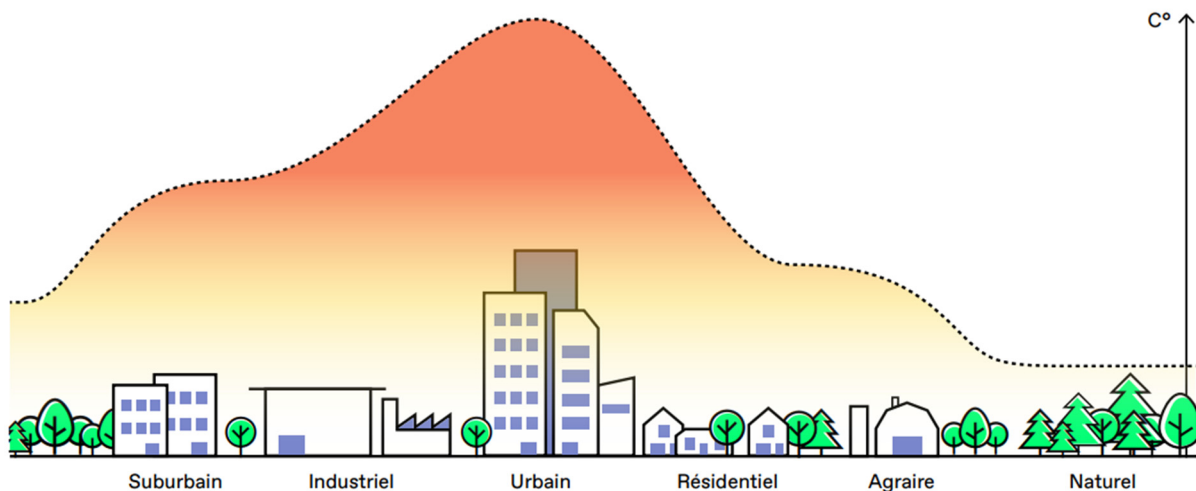


Figure 11: schéma explicatif du phénomène d'îlot de chaleur urbain. (source : plan directeur cantonal 2050 – situation climatique du canton de Vaud)

La carte ci-dessous permet de voir les lieux particulièrement touchés par le phénomène des îlots de chaleur urbain (Figure 13). La carte montre la situation à 4h du matin au moment où les températures sont les plus fraîches et où le phénomène d'îlot de chaleur est le plus marqué. Afin de bien identifier les lieux vulnérables, elle présente également, en médaillon, les écoles, EMS et logements avec prestations sociales. La carte plus petite indique la densité de population de plus de 70 ans. Elle permet également de donner un aperçu des lieux pour lesquels il est nécessaire d'avoir une attention particulière. La lecture de ces cartes permet de mettre en évidence les zones de vulnérabilité importante, c'est-à-dire les zones où la chaleur est importante et qui comportent des populations à risques. C'est le cas, par exemple, de certains établissements scolaires qui se situent dans des secteurs avec des effets d'îlots de chaleur élevés.

D'un autre côté, ces cartes permettent également de mettre en évidence les secteurs qui ont une influence positive sur la gestion des îlots de chaleur, comme c'est le cas à La Girarde qui est un bon exemple de construction adaptée aux changements climatiques avec son jardin arborisé et le revêtement clair de ses allées et espaces de stationnement perméables.

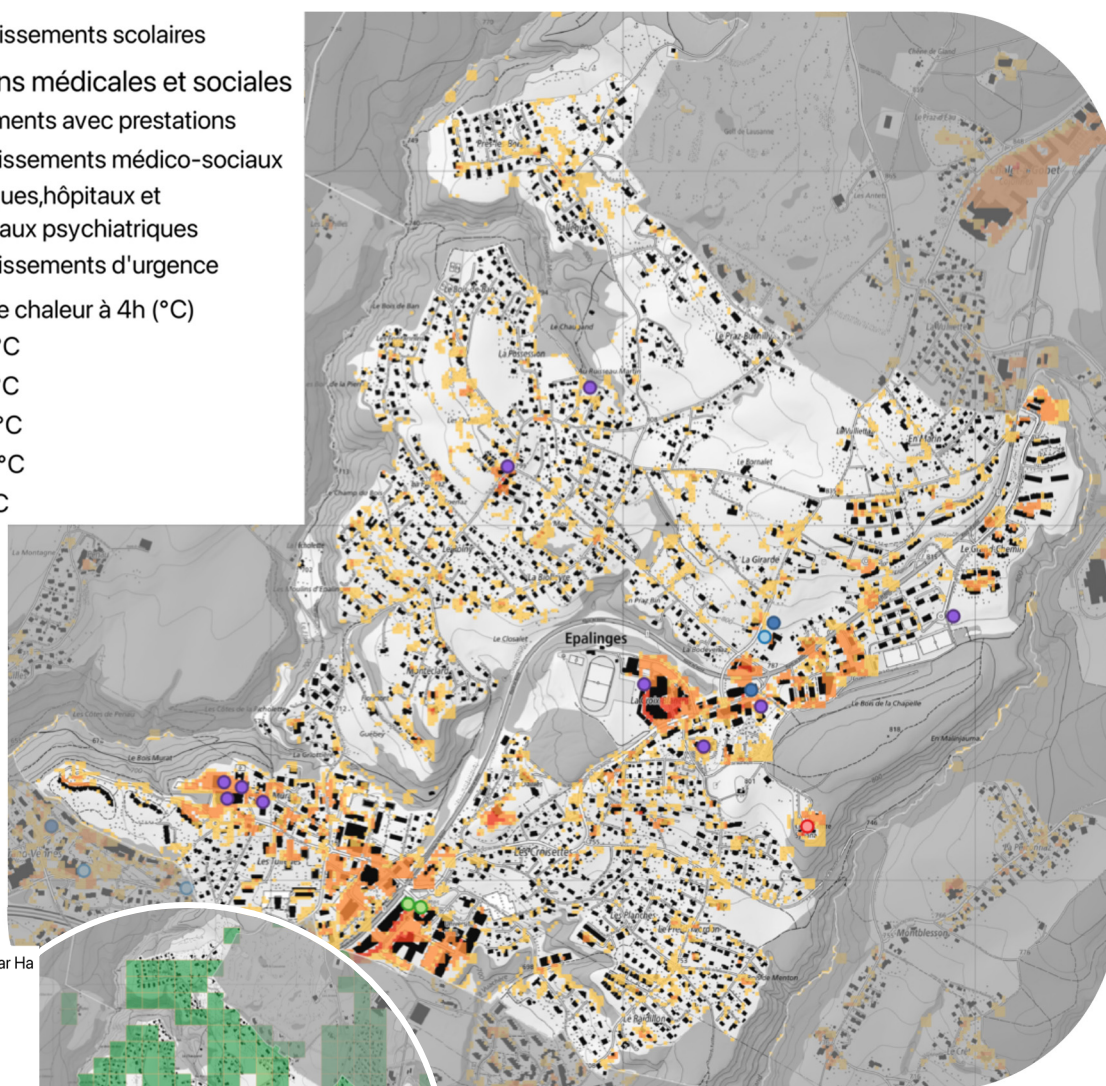
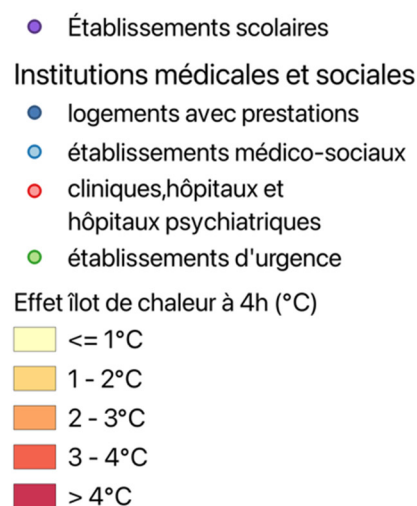


Figure 13 : Localisation des îlots de chaleur à 4h et des lieux concentrant des populations sensibles. (source : géodonnées État de Vaud, Office fédéral de topographie swisstopo)

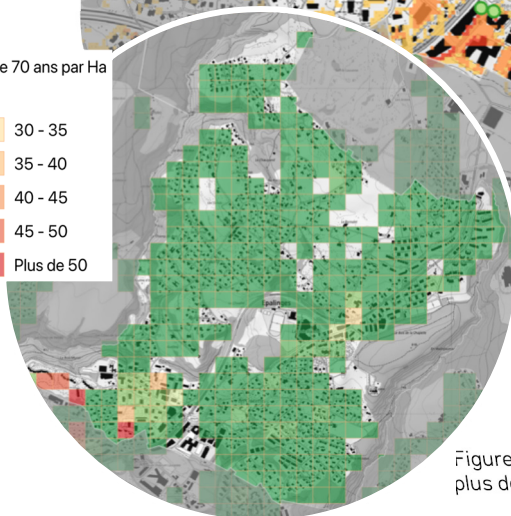
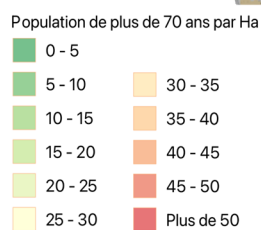


Figure 12 : Densité de la population âgée de plus de 70 ans sur le territoire communal

Il est également nécessaire de prendre en compte la couverture canopée de la Commune qui représente la partie supérieure des arbres exposée au soleil. En effet, la présence de la végétation atténue les îlots de chaleur, en plus d'être bénéfique pour le bien-être physique et mental. La carte ci-dessous (Figure 10) répertorie la végétation sur le territoire palinzard. En comparant ces deux cartes, on constate le lien existant entre le peu de végétation dans certains quartiers et l'intensité des îlots de chaleur.

La Commune possède des espaces végétalisés et de nombreux arbres de grandes tailles (entre 30 et 60 mètres). Certaines zones d'habitation pourraient bénéficier de davantage de canopée, de même que les secteurs des Croisettes et de la Croix-Blanche.

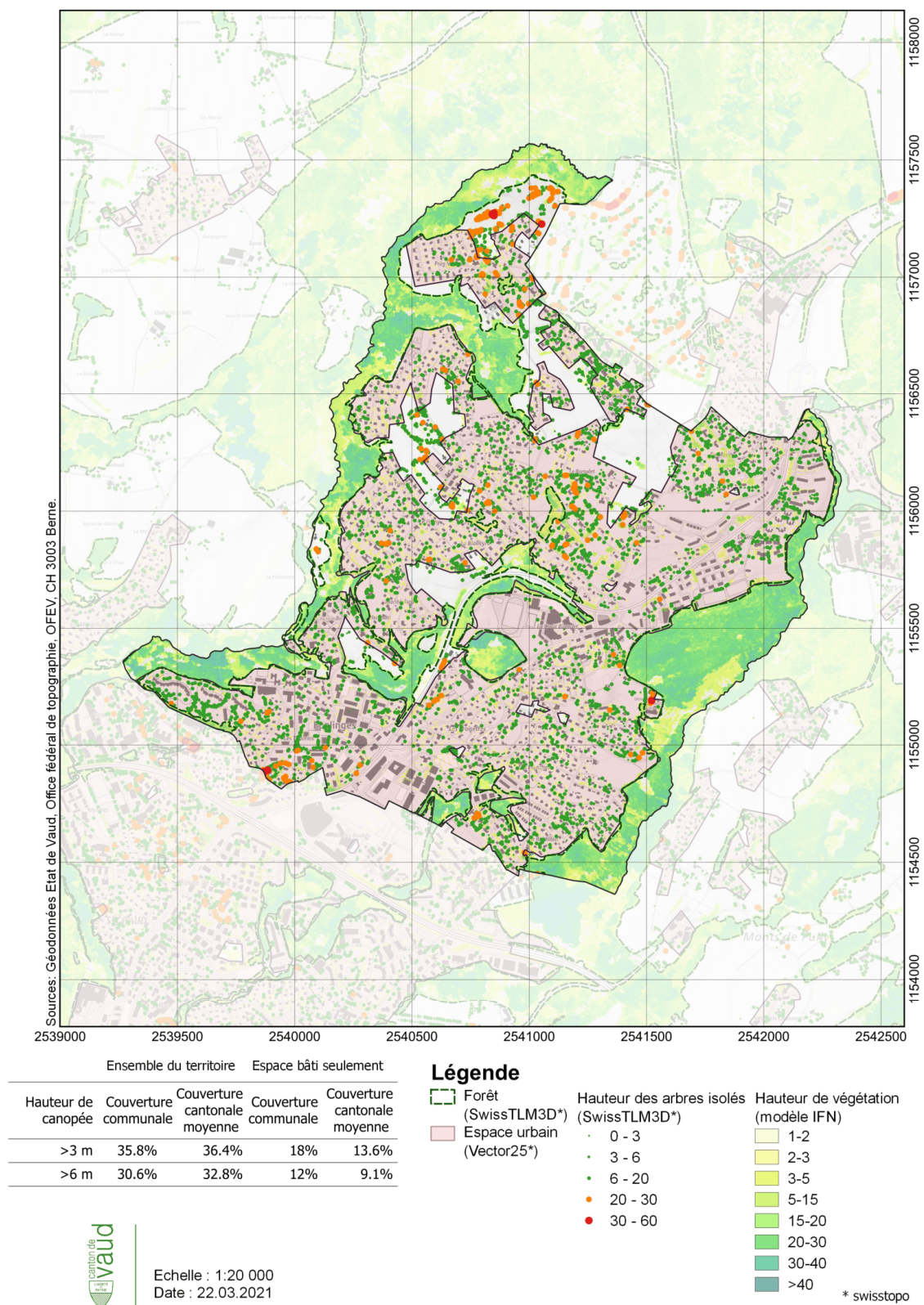


Figure 14: Canopée urbaine du territoire communal
(source : géodonnées État de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEV, 2021)

4.1.2. Sécheresse

Évolution actuelle et projection future pour le Plateau suisse

- Précipitations estivales en baisse
- Périodes de sécheresse estivale augmentées et prolongées

Impacts principaux liés aux épisodes de sécheresse

- La disponibilité en eau pour les terres agricoles et les espaces végétalisés en milieu bâti diminue
- La recharge des nappes d'eaux souterraines est réduite

Comment la commune d'Épalinges est impactée ?

La disponibilité en eau des sols de la Commune deviendra de plus en plus limitée. Dans le canton de Vaud, les précipitations moyennes durant la période estivale pourraient être 30% inférieures à la période de référence (1991-2020)¹¹.

À titre de comparaison, l'image ci-dessous présente la disponibilité en eau du sol lors de la canicule de 2003. Elle est calculée en comparant la quantité de pluie tombée et l'évaporation pendant la période de croissance des arbres. Les zones en jaune, orange et rouge montrent les secteurs où les arbres ont manqué d'eau. Plus la couleur est rouge, plus les arbres ont souffert. Cette diminution de la disponibilité en eau dans le sol a des répercussions importantes sur le développement de la végétation, la production agricole et la capacité d'absorption des sols lors de fortes précipitations. En effet, un sol sec n'est plus aussi drainant qu'un sol humide. Ainsi, les eaux de surface s'accumulent, ruissellent et créent des écoulements pouvant causer des dégâts.

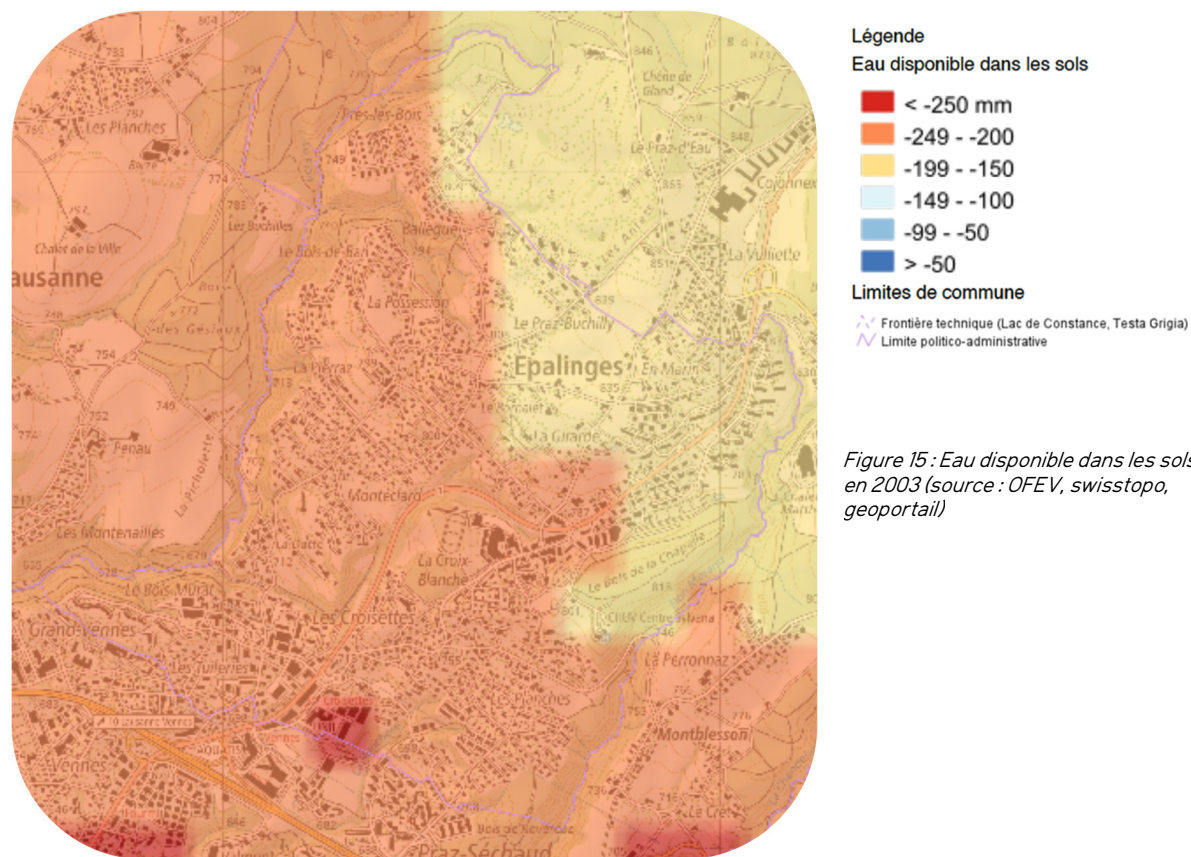


Figure 15 : Eau disponible dans les sols en 2003 (source : OFEV, swisstopo, geoportail)

¹¹ Selon le scénario d'un monde à +3°C.

4.1.3. Augmentation des précipitations

Évolution actuelle et projection future pour le plateau suisse

- Davantage de très fortes pluies en été, même si le cumul des précipitations diminue durant cette même période
- Davantage de précipitations en hiver, notamment par la hausse de la limite pluie-neige

Impacts principaux liés à l'augmentation des précipitations

- Augmentation des risques de ruissellement, renforcé par l'augmentation de l'imperméabilisation des sols
- Augmentation des risques liés aux crues et aux inondations pouvant causer d'importants dommages

Comment la commune d'Épalinges est impactée ?

Les conséquences liées à l'augmentation des précipitations sont amplifiées par l'imperméabilisation des sols. Ces sols ne permettent pas d'absorber les eaux pluviales. Celles-ci s'accumulent en surface et peuvent créer des dégâts. La carte des aléas de ruissellement ci-dessous (Figure 12) indique les lieux particulièrement à risque sur le territoire. Les routes goudronnées sont très touchées par ce phénomène, comme le montre la Route de Berne sur la carte. D'autres zones, comme le quartier du Giziaux et la déchetterie, doivent également faire l'objet d'une attention particulière. La zone située légèrement en cuvette sous le Bois de la Chapelle, entourée en noir ci-dessous, concentre les ruissellements des alentours. Sa capacité d'infiltration devrait donc être renforcée.

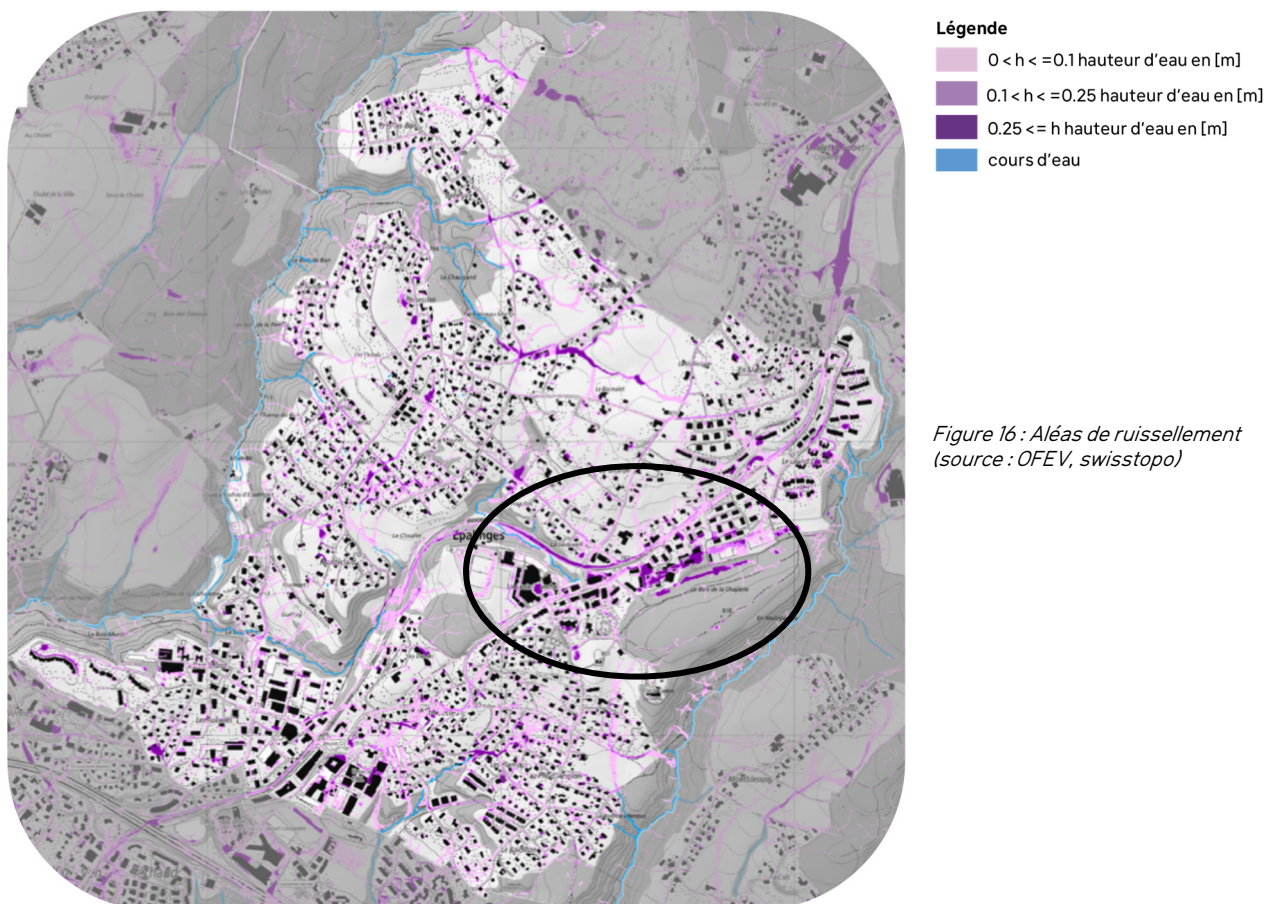


Figure 16 : Aléas de ruissellement
(source : OFEV, swisstopo)

4.1.4. Autres vulnérabilités environnementales

Les changements climatiques évoqués dans les chapitres précédents ne menacent pas uniquement les populations humaines. Ils ont également des conséquences importantes sur l'ensemble des écosystèmes de la région.

Forte vulnérabilité de la biodiversité locale

L'augmentation des températures permet à de nombreuses espèces envahissantes de coloniser rapidement de nouveaux territoires. Ces espèces exotiques, profitant de conditions désormais favorables à leur développement, entrent en compétition directe avec les espèces indigènes existantes. Or, ces dernières s'adaptent plus lentement aux nouvelles conditions environnementales et, privées de stratégies de défense face à ces nouveaux compétiteurs, s'en trouvent très fragilisées. Des contrôles réguliers dans la commune sont effectués pour recenser et arracher les plantes néophytes envahissantes comme le Buddleia, la Renouée du Japon et les Laurelles. La Commune fournit sur son site internet une liste d'arbres et arbustes indigènes. Une vigilance est également exercée envers les insectes comme la pyrale du buis et le frelon asiatique et des informations sont transmises à la population quand cela est jugé utile. En outre, les équipes communales varient les plantations pour renforcer le maillage écologique et favoriser le déplacement de la faune en reliant les différents milieux.

Au-delà de la concurrence entre espèces, les modifications climatiques bouleversent également l'équilibre même des écosystèmes. Les milieux naturels typiques de nos régions, tels que les forêts, les zones humides et les points d'eau, sont affectés. Cela déclenche une réaction en chaîne qui touche l'ensemble des espèces vivantes. Cette perturbation généralisée menace la capacité de nos écosystèmes à maintenir leur équilibre et à continuer de remplir leurs fonctions essentielles et de fournir les services utiles à l'espèce humaine. À Épalinges, des nichoirs à oiseaux et à chauves-souris, des hôtels à insectes et des perches pour rapaces sont régulièrement installés ou remplacés. En forêt, trente-cinq arbres-habitats ont été recensés. De plus, 80% des forêts communales constituent des forêts de protection contre les dangers naturels tels que les glissements de terrain et les problèmes d'érosion des berges. Par ailleurs, les étangs des Moulins et du Bois-de-la-Chapelle constituent des milieux humides où trois espèces de batraciens se reproduisent et où se développent des plantes aquatiques spécifiques¹². Enfin, la Commune d'Épalinges fait partie de l'association du Parc naturel du Jorat dont les missions sont la conservation et l'accroissement de la biodiversité, la sensibilisation, la gestion durable des ressources et la promotion de la recherche scientifique.

Implications pour l'agriculture et la sylviculture

L'augmentation des températures moyennes et la forte variabilité des précipitations constituent un défi majeur pour les pratiques agricoles et forestières. Une adaptation des cultures et des essences d'arbres à planter est nécessaire. À Épalinges, les espèces indigènes résistantes aux maladies sont privilégiées mais des essences non locales adaptées au changement climatique sont également envisagées. La Commune entretient deux vergers composés de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers. Elle fait partie du triage forestier Mèbre-Talent à qui sont soumises toutes les interventions sylvicoles. Le garde-forestier du triage a la responsabilité de la gestion durable des forêts communales et privées.

Dans le même temps, la période de végétation, c'est-à-dire la période de l'année où les plantes et les arbres poussent activement, devient toujours plus longue, ce qui permet de bénéficier d'une plus

¹² *Biodiversité sur la commune d'Épalinges, état des lieux, stratégie*, 2019. Document disponible sur : https://www.epalinges.ch/wp-content/uploads/2024/08/RAP_Biodiversite_Epalinges.pdf

grande diversité de plantes et de réduire la période de chauffe des serres. Toutefois, cet allongement peut également entraîner une augmentation des besoins en eau sur une durée plus étendue en cas de sécheresse.

De plus, certains organismes considérés comme nuisibles, tels que les insectes ravageurs, ou les maladies des cultures, bénéficient de ces nouvelles conditions. Ces organismes peuvent alors survivre durant l'hiver, période qui constituait auparavant une barrière naturelle à leur prolifération. Cette forte résistance leur permet de se développer et de se propager plus efficacement d'une saison à l'autre, représentant ainsi un risque majeur pour les productions agricoles et forestières. Le Plan de gestion 2019–2028 du triage Mèbre–Talent relève des attaques répétées de bostryches sur l'épicéa, l'apparition de la maladie fongique de la chalarose sur le frêne et le dessèchement de cette essence et liste des espèces indigènes à favoriser en raison des changements climatiques¹³.

4.2. Bilan carbone

Un bilan carbone permet de quantifier les émissions de gaz à effet de serre produites par une entité donnée (personne, entreprise, ville, pays) sur une période déterminée, généralement une année. Cette analyse distingue :

- Les **émissions directes**, générées à l'intérieur de la zone d'analyse (par exemple le chauffage au mazout d'un bâtiment),
- Les **émissions indirectes**, liées aux activités de la zone mais produites en dehors de ses limites (achat d'une télévision, d'habits ou de nourriture par exemple).

Pour Épalinges, le bilan carbone total a été calculé à partir :

- Du bilan carbone **territorial**, qui comptabilise les émissions de GES de l'ensemble du territoire communal dont celles des ménages et des entreprises,
- Du bilan carbone des activités de l'**administration communale**.

Ces bilans se déclinent en différentes catégories selon les principaux postes d'émissions de l'administration communale et de la population.

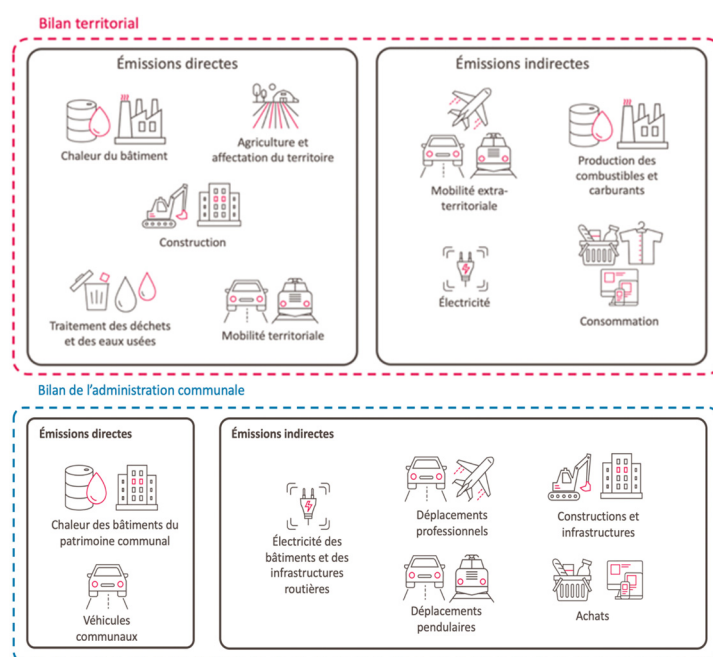


Figure 17 : Limites du bilan carbone simplifié selon l'outil de quantification fourni par le Canton de Vaud

¹³ Plan de gestion des forêts du Triage Mèbre–Talent 2019–2028, Commune d'Épalinges. Document disponible sur : https://www.epalinges.ch/wp-content/uploads/2024/08/Gestion_ecolee_et_etat_actuel.pdf

Pour établir ce bilan, le Canton met à disposition des communes un document de référence que chacune complète selon les informations dont elle dispose. La méthode utilise différents niveaux de regroupement de données (communal, cantonal/régional extrapolé, fédéral extrapolé), ce qui influence la précision des résultats obtenus. Bien que la méthodologie s'appuie sur des critères et ressources bien définis, les résultats indiquent surtout des tendances générales qui servent de repères stratégiques. Ils permettent d'orienter le plan d'action communal et de définir les priorités pour les années à venir.

4.2.1. Bilan carbone du territoire

Le total des émissions de GES pour la commune d'Épalinges (émissions directes et indirectes) s'élève à 121'000 tonnes d'équivalent CO₂ (tCO_{2eq})¹⁴ et est calculé avec des sources datant de 2015 à 2020. Cela correspond à 12.5 tCO_{2eq} par habitant-e en-dessous de la moyenne suisse située à 15 tCO_{2eq}. À titre indicatif et afin de donner un ordre de comparaison, le dernier bilan carbone cantonal¹⁵ indique un total de 14 tCO_{2eq} par habitant-e.

Dans le total des émissions, seules 24% sont produites directement sur le territoire. Les émissions indirectes, c'est-à-dire produites hors du territoire communal, sont les plus importantes. Les trois domaines d'émissions les plus importants sont la consommation (44%), la mobilité (26%) et l'énergie (23%).

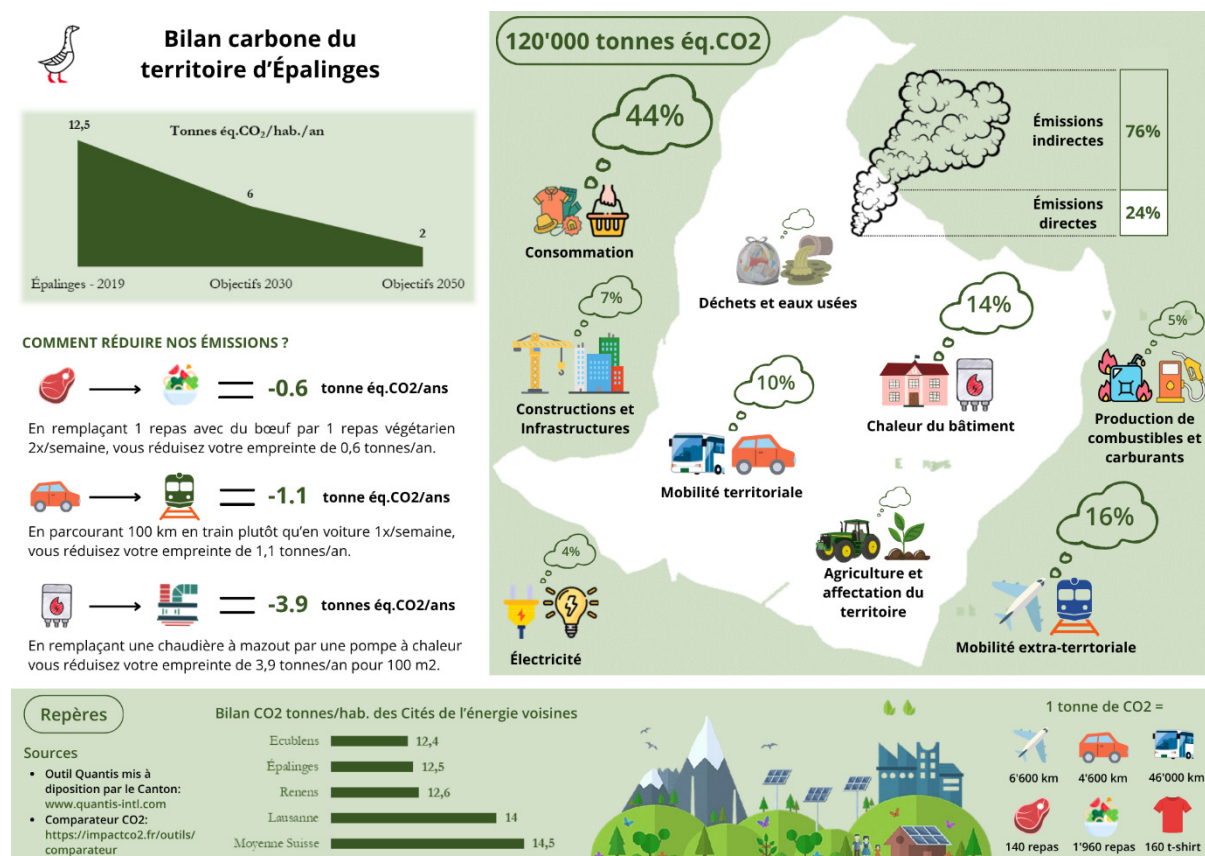


Figure 18 : Bilan carbone du territoire d'Épalinges (source : Commune d'Épalinges)

¹⁴ La tonne d'équivalent (tCO_{2eq}) est l'unité de mesure uniformisée par le GIEC pour calculer l'impact de plusieurs gaz à effet de serre sur le réchauffement climatique. C'est une mesure commune qui permet de comparer l'effet de différents gaz (méthane, dioxyde d'azote, etc.).

¹⁵ La mise à jour du bilan carbone cantonal date de janvier 2026. Les données utilisées pour réaliser le bilan carbone datent quant à elles de 2023.

	Émissions totales	Pourcentage	Tonnes par habitant-e
Consommation	53 332	44%	5.5
Mobilité	31 259	26%	3.2
Énergie	27 730	23%	2.9
Construction et infrastructures	9 075	8%	0.9
Agriculture	68	0%	0
Déchets et eaux usées	-464	0%	0
Total	121 000	100%	12.5
Investissements financiers des habitant-e-s	260 452		26.8

Tableau 1 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre par catégorie et par type d'émissions pour la commune d'Épalinges (source : outil du bilan carbone simplifié, Épalinges 2024)

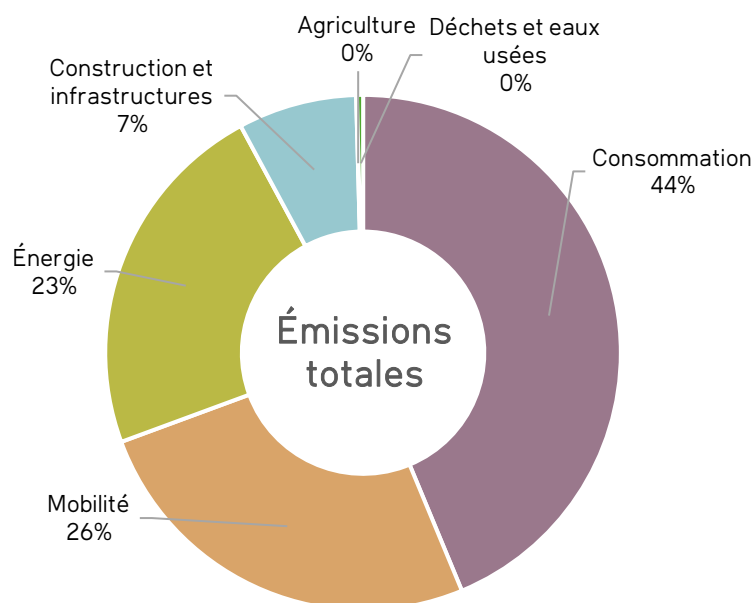


Figure 19 : Répartition du total des émissions de gaz à effet de serre par catégorie pour la commune d'Épalinges (source : outil du bilan carbone simplifié, Épalinges 2024)

Consommation

Ce poste comprend les biens et les services utilisés quotidiennement. Cela concerne les habits, l'alimentation, le numérique, les loisirs, la restauration, l'hôtellerie ou encore la santé. Le graphique ci-dessous offre une vision de la répartition du pourcentage d'émissions pour chacune de ces catégories. L'alimentation est le poste principal car la plus grande partie des aliments consommés sont issus de productions situées en dehors du territoire d'Épalinges.

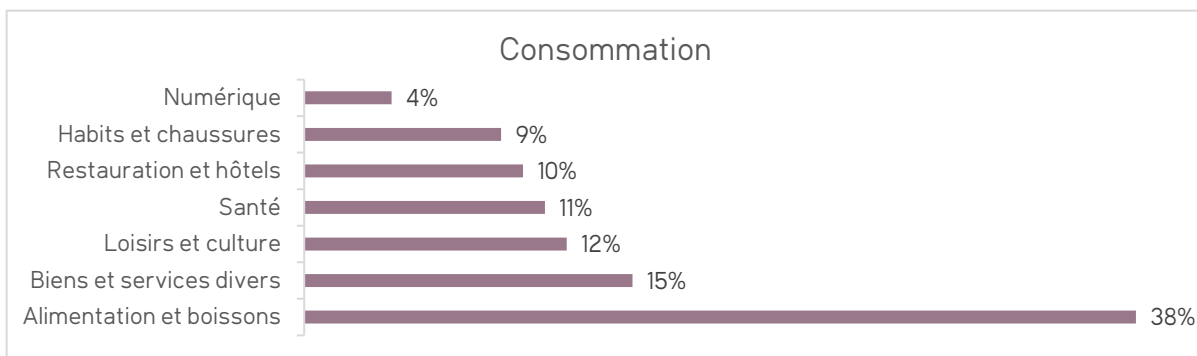


Figure 20 : répartition des émissions de gaz à effet de serre pour le poste de la consommation (source : outil du bilan carbone simplifié, Épalinges 2024)

Mobilité

La mobilité est le second poste important dans le bilan carbone de la Commune. Le graphique ci-dessous permet de voir la répartition des émissions selon les différents moyens de transport. La voiture reste le premier poste d'émissions, et représente presque deux fois les émissions liées au transport aérien. Pour obtenir ces données, le Canton a basé son outil du bilan carbone simplifié sur une étude menée en 2015¹⁶ par l'OFS. S'il n'existe pas à ce jour de données plus récentes, cette visualisation graphique permet néanmoins de rendre compte des tendances.

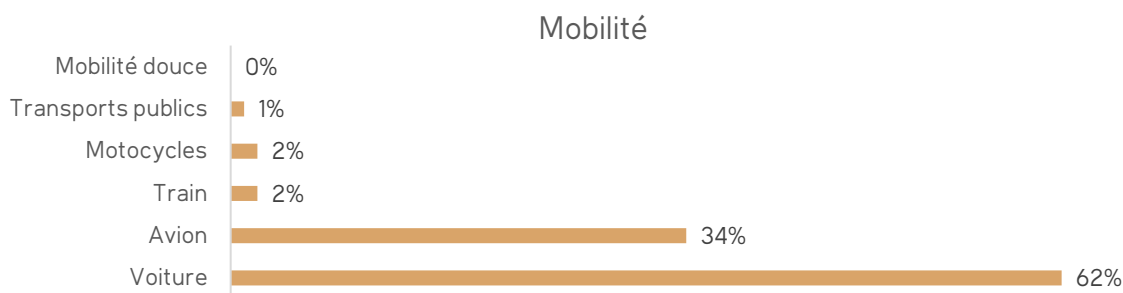


Figure 21 : répartition des émissions de gaz à effet de serre pour le poste de la mobilité (source : outil du bilan carbone simplifié, Épalinges 2024)

Dans le cas d'Épalinges, la mobilité électrique connaît une progression importante. Entre 2013 et 2024, une augmentation de 6,6%¹⁷ de la part de véhicules électriques sur l'ensemble de la flotte de véhicules du territoire est observée. Cette augmentation se poursuit de manière continue pour atteindre une augmentation de 7,7%¹⁸ en fin 2025, ce qui est significativement plus élevé que la moyenne cantonale située à 5,4% et la moyenne nationale de 5,2%. Si une corrélation directe des effets de cette augmentation sur les émissions de gaz à effet de serre ne peut se faire, elle permet toutefois de mettre en lumière l'évolution positive de la mobilité décarbonée dans la commune.

Énergie

En matière d'énergie consommée sur le territoire communal, les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre sont le mazout (60%) et le gaz naturel (32%).

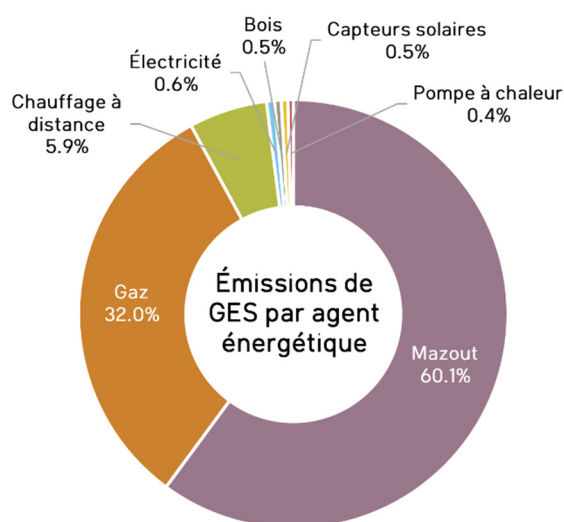


Figure 22 : répartition des émissions de gaz à effet de serre par agents énergétiques présents sur le territoire communal (source : planification énergétique territoriale, Épalinges 2023)

¹⁶ Étude du Microrecensement de la mobilité réalisée par l'Office fédéral de la statistique.

¹⁷ Informations disponibles sur le portail du Profil climatique des communes vaudoises : www.stat-climat-vd.ch

¹⁸ Informations disponibles sur : <https://www.suisseenergie.ch/tools/reporterenergie/>

Autres postes d'émissions de gaz à effet de serre

Au-delà de ces principaux postes d'émissions, nous pouvons également observer que les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées aux investissements financiers des habitant·es sont de 260'452 tCO₂eq, ce qui représente, en 2019, 26.8 tCO₂eq/hab/an, soit plus du double de l'ensemble des émissions issues d'autres catégories. Ces investissements correspondent, par exemple, aux placements d'épargne, aux fonds de retraite ou à d'autres investissements de la population palinzarde. L'estimation totale du montant s'élève à 1'552 millions de CHF selon l'outil cantonal du bilan carbone. La donnée est calculée sur la base de la fortune moyenne d'une habitant·e actif·ve dans le canton de Vaud et exprime les investissements moyens réalisés dans l'économie mondiale ainsi que les investissements "durables", ayant une empreinte carbone plus faible. Si cette donnée est à considérer délicatement au vu des hypothèses nécessaires à sa construction, elle permet néanmoins de mettre en lumière l'impact important des investissements financiers, un enjeu devenu majeur.

4.2.2. Bilan carbone de l'Administration communale

Le bilan carbone de l'Administration communale a été réalisé avec des sources datant de 2015 à 2024. Pour l'énergie, les données sont de 2022. À cette époque, l'administration était composée de 85,4 équivalents temps-pleins (ETP) et possédait 37 bâtiments chauffés (hors annexes et garages). Le total des émissions de gaz à effet de serre, pour cette période, s'élevait à 2'526 tCO₂eq, ce qui correspond à 29.6 tCO₂eq/ETP/année.

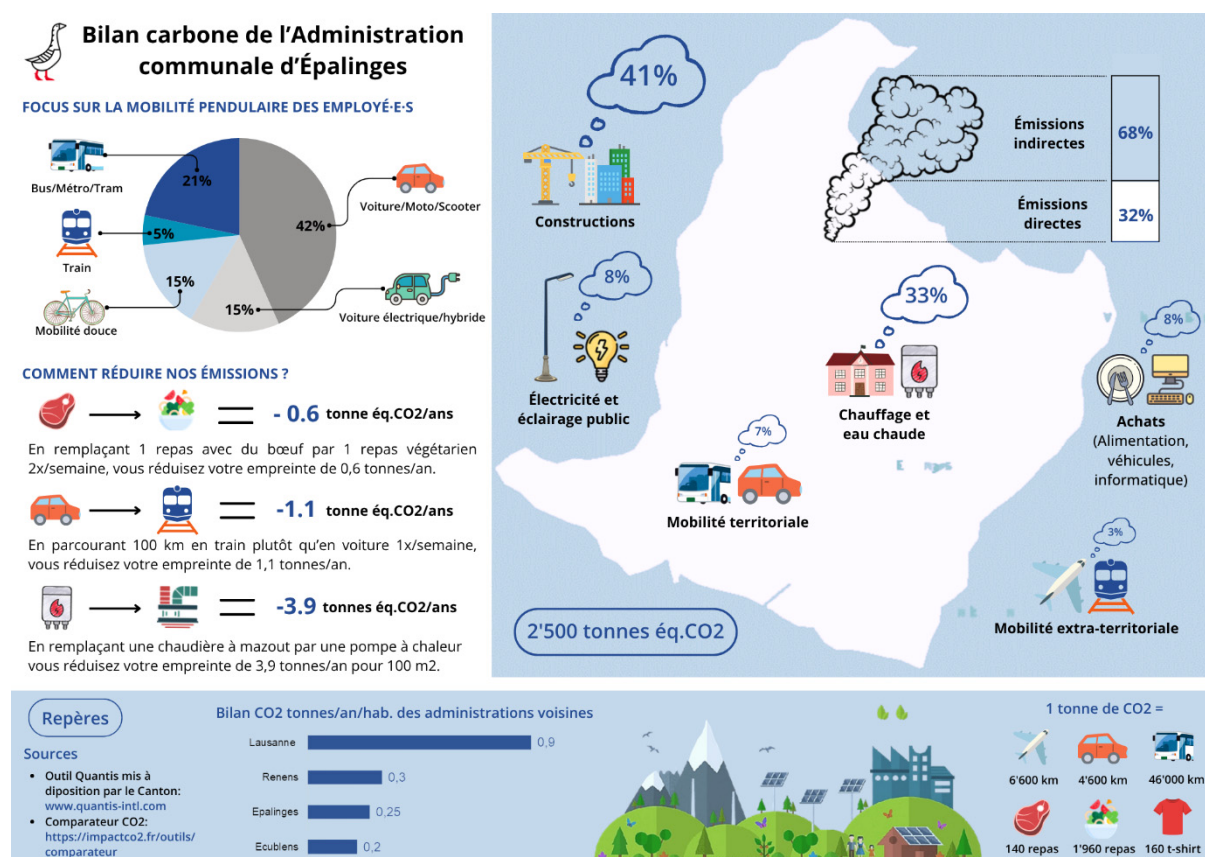


Figure 23 : Bilan carbone de l'Administration communale d'Épalinges (source : Commune d'Épalinges)

Les principaux postes d'émissions sont l'énergie ainsi que les constructions et infrastructures.

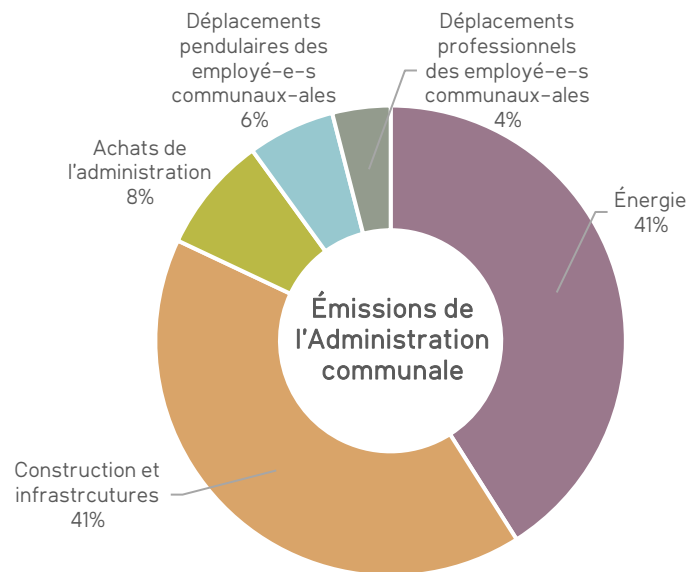


Figure 24 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre de l'administration communale (source : outil du bilan carbone simplifié, Épalinges 2024)

Le poste de l'énergie est particulièrement élevé car une part importante des bâtiments communaux est chauffée au gaz naturel. La part d'émissions liées au gaz est de loin la plus importante (59%).

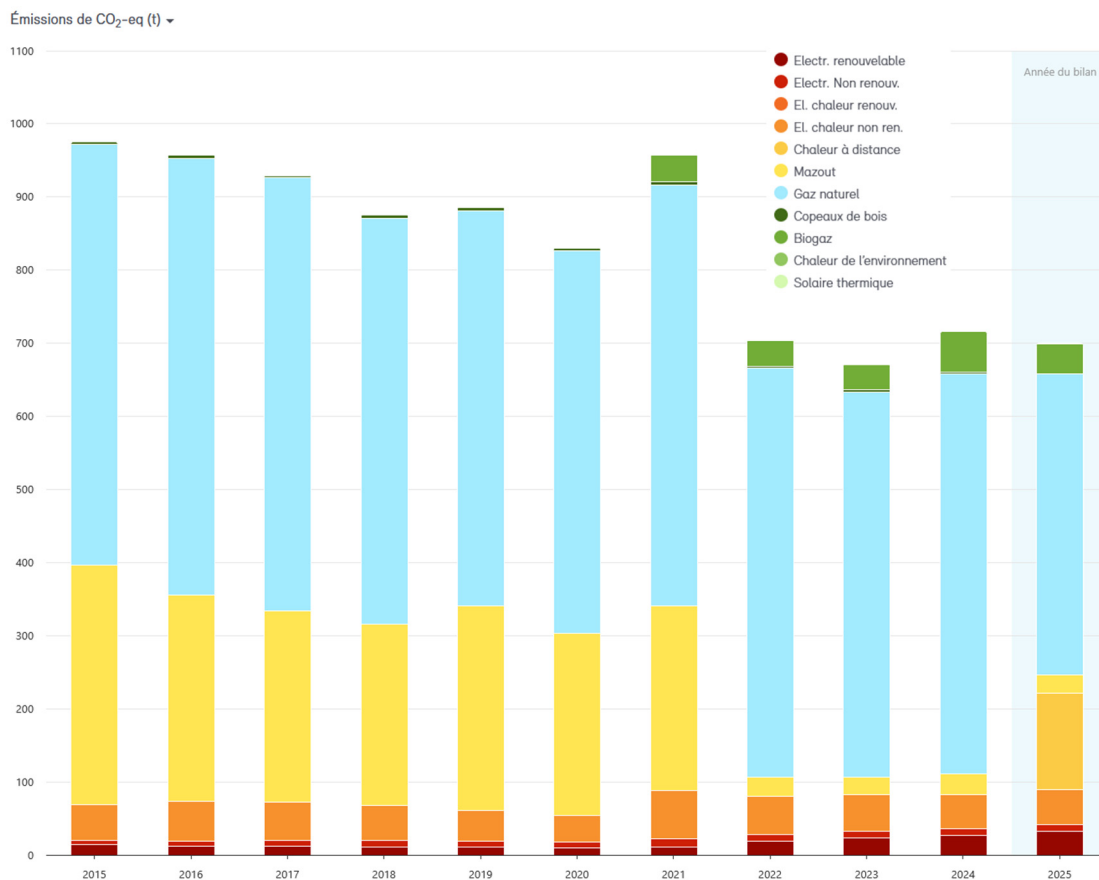


Figure 25 : Répartition des émissions de gaz à effet de serre par agents énergétiques pour les bâtiments de l'administration communale (source : outil enercoach, Épalinges 2025)

Les résultats du poste des constructions et infrastructures sont liés aux investissements réalisés par la Commune dans l'entretien des routes, les travaux de génie civil et les bâtiments. Cette donnée est relative à l'année 2023 et peut passablement varier en fonction des projets de la Commune d'année en année.

Le poste des achats de l'administration, qui tient compte des achats alimentaires (pour les cantines scolaires par exemple), de l'ensemble du parc informatique, des véhicules, du mobilier et du matériel de bureau consommable, ainsi que celui des déplacements pendulaires des employés communaux viennent ensuite. La mobilité pendulaire du personnel communal est deux fois plus élevée que celle liée aux déplacements professionnels.

5. Focus sur les enjeux sociaux

Durant l'étape du diagnostic, la Commune d'Épalinges a interrogé ses habitants et ses habitantes sur leur perception du territoire et de leur cadre de vie. Ce sondage avait pour objectif d'établir un état des lieux de la qualité de vie et de récolter les besoins et les attentes de la population.

Il couvrait plusieurs thématiques et portait sur différents aspects de la vie quotidienne comme la qualité des déplacements et des infrastructures, l'accès aux services et aux loisirs, ou encore les ressentis et effets des fortes chaleurs. Au-delà de ces éléments concrets, l'enquête s'intéressait également à des dimensions plus subtiles, telles que le vivre-ensemble, l'ambiance générale dans la Commune ou encore la vision pour l'avenir d'Épalinges.

Le sondage était accessible en ligne entre les mois de septembre et octobre 2024. 163 personnes ont participé à l'enquête. Sur une population totale de près de 10'000 personnes, cela représente une petite fraction de la population (moins de 2%). Les résultats ne représentent donc qu'une vision partielle des besoins et attentes de la population. Malgré tout, les informations recueillies auprès des habitants ont permis d'identifier quelques enjeux et d'orienter certaines actions du PTES.

À la fin du sondage, une synthèse des résultats a été établie. Elle est disponible en annexe. Nous reprenons ci-dessous les éléments clés.

5.1. Perception générale de la qualité de vie

La qualité du cadre de vie a été évaluée à 8/10, un résultat qui indique une bonne, voire très bonne perception. Si elle n'obtient pas la note maximale, cela est dû à certaines caractéristiques considérées comme plus négatives par les personnes sondées :

- Le territoire communal est perçu comme morcelé, sans centre fédérateur,
- Le tissu bâti est vécu comme dense et fortement bétonné,
- Les effets de la circulation sont ressentis négativement.

Ce résultat est également à mettre en relation avec les lieux moins appréciés par les sondé-e-s comme :

- Le secteur des Croisettes, en particulier le carrefour et les aménagements piétonniers et cyclables,
- Le secteur de la Croix-Blanche pour ce qui est de la place publique, du centre commercial et des aménagements routiers,
- La route de Berne et ses abords représentant une fracture dans le territoire et posant des problèmes de sécurité.

Les éléments qui contribuent fortement à la qualité du cadre de vie étaient quant à eux en lien avec le bon accès aux commerces et services, l'offre en transports publics et la qualité des espaces

naturels. De manière générale, la question de l'accessibilité de la commune joue un rôle important pour la qualité de vie de la population. La proximité à la nature ainsi que le calme et la tranquillité qui l'accompagnent participent grandement à ce contexte de vie agréable. Les lieux les plus appréciés dans la Commune sont les forêts et les espaces verts de manière générale, l'église des Croisettes et sa colline ainsi que le secteur de la Croix-Blanche.



Figure 26 : Synthèse des éléments les plus et les moins appréciés de la Commune (source : synthèse publique, Épalinges 2025)

En matière de services publics, l'offre est considérée comme satisfaisante. À l'inverse, l'offre en cafés, restaurants, maisons de quartier et espaces publics extérieurs est jugée insatisfaisante, de même que l'offre en services de réparation (vélos ou objets du quotidien).

Parmi les éléments classés comme satisfaisants à très satisfaisants, on retrouve l'accueil préscolaire et parascolaire ainsi que l'animation et les événements culturels organisés par la Commune. Les prestations en matière d'accueil pré et parascolaire sont très complètes et permettent un accompagnement agréable des familles.

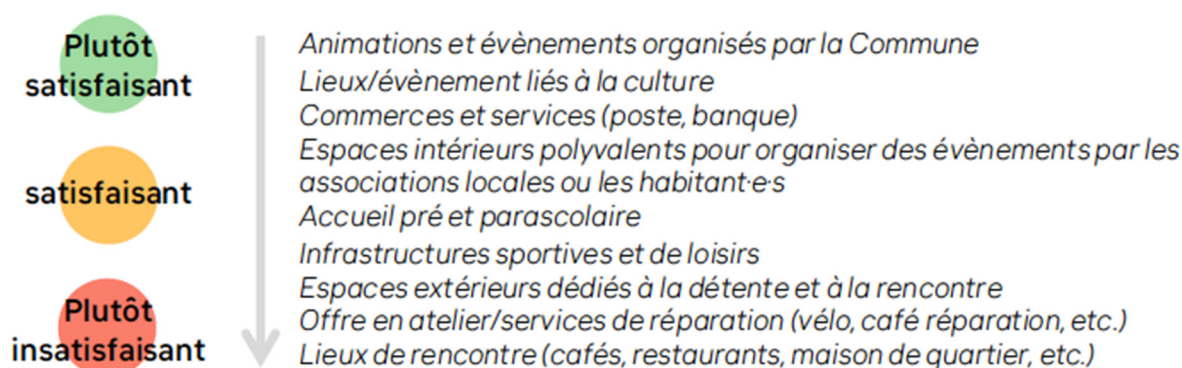


Figure 27 : Hiérarchisation des éléments les plus satisfaisants au moins satisfaisants en matière d'offres et de services publics (source : synthèse publique, Épalinges 2025)

5.2. Cohésion sociale

La cohésion sociale constitue un élément fondamental de la qualité de vie dans une commune. Elle se manifeste à travers la qualité des relations entre les habitant-e-s, le sentiment d'appartenance à une communauté et la capacité collective à faire face aux défis communs. Au-delà des infrastructures et des services, cette dimension humaine transforme un lieu de résidence en un lieu de vie où chacun-e trouve sa place et peut contribuer au bien-être collectif.

La cohésion sociale s'inscrit parmi les fondations sociales essentielles à toute société durable. Au même titre que la santé, l'éducation ou le logement, elle représente un besoin humain fondamental. Le sondage a donc cherché à comprendre comment la population perçoit le vivre-ensemble et les relations sociales à Épalinges.

Le sentiment d'attachement à la Commune est en moyenne de 7,7/ 10 pour les personnes qui ont participé au sondage. Parmi elles, 47% habitent dans la commune depuis plus de 15 ans, 29% depuis

plus de 6 ans et 24% depuis moins de 5 ans. Il est intéressant de noter que ce qui participe au sentiment d'attachement est le cadre naturel, les relations avec le voisinage et la distance au lieu de travail. Le renforcement d'une vie de quartier agréable et des moments de rencontre entre habitant-e-s augmenteraient ce sentiment.

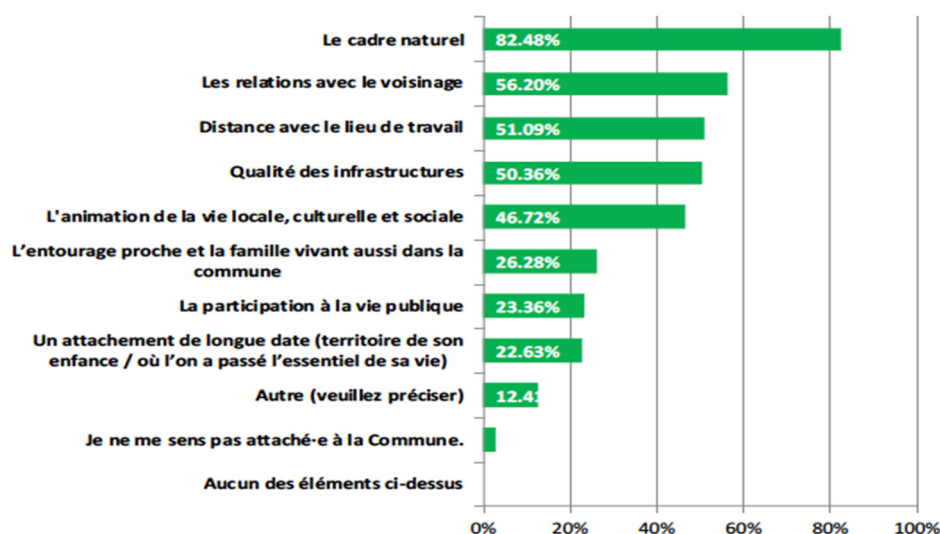


Figure 28 : Répartition par ordre de préférence des propositions qui participent à l'attachement de la Commune (source : synthèse du sondage à la population, Épalinges 2025)

5.3. Modes de vie

Consommation

D'un point de vue de la consommation et en particulier de l'alimentation, les participant-e-s au sondage ont comme principales priorités le souhait de manger local et de saison, de connaître la provenance des aliments et de pouvoir privilégier les produits BIO ou labellisés. Ces souhaits sont à mettre en lien avec les offres qui ont été identifiées comme manquantes sur le territoire, notamment une épicerie, un petit commerce, un marché et un supermarché de type discount.

Pour améliorer les conditions de vie, les sondé-e-s ont fait les propositions suivantes, dont certaines ne relèvent pas de la compétence communale :

- Soutenir plus fortement les familles,
- Disposer de plus de logements à loyers modérés ou en coopérative,
- Diminuer le taux d'imposition,
- Rendre gratuit les transports publics,
- Augmenter l'offre en magasins discount,
- Promouvoir et soutenir l'accès à une alimentation bio et locale,
- Augmenter l'offre en jardins communaux,
- Mettre en place un marché de produits régionaux,
- Promouvoir et faciliter les bourses d'études,
- Proposer des cours de gestion budgétaire.

Mobilité

Les déplacements des sondé-e-s pour se rendre au travail et pratiquer les loisirs se font principalement en transports publics. Pour faire les courses, la voiture est largement favorisée. La marche est pratiquée davantage pour les loisirs et en partie pour effectuer des achats.

Dans l'ensemble, la qualité des déplacements en voiture, en transports publics, à vélo et à pied sur le territoire communal est considérée comme "bonne". Cela dit, à la question de savoir de quoi auraient besoin les sondé-e-s pour effectuer plus régulièrement leurs déplacements à pied ou à vélo, plusieurs remarques sur la sécurité routière ont été exprimées. Elles mettent en avant le besoin en infrastructures et en aménagements comme la création de bandes et pistes cyclables, le développement de places de stationnement vélo, des trottoirs plus larges, des bancs pour le repos et des zones ombragées.

Enfin, pour le futur, les sondé-e-s imaginent une mobilité axée sur la marche, le vélo et les transports publics. L'apaisement de la vitesse et la réduction du trafic motorisé en milieu urbain sont également souhaités.

Logements

Il est important de spécifier que 62% des sondé-e-s habitent une maison individuelle ou mitoyenne, 33% un appartement dans un immeuble de cinq appartements et plus et 4% un appartement dans un immeuble ayant jusqu'à quatre appartements. La plupart des sondé-e-s vit en famille (avec enfant) ou en couple (83%).

Dans le futur, ces personnes imaginent un habitat durable privilégiant les matériaux naturels et recyclés ainsi que les énergies renouvelables. L'accès à un espace extérieur partagé ou privé est important pour elles, ce qui rejoint les différentes remarques sur la qualité de vie. Enfin, on peut noter que les sondé-e-s ne souhaitent pas particulièrement transformer des villas individuelles en plusieurs appartements ou encore réduire la taille des logements.

VISION ET OBJECTIFS



6. Vision et objectifs

Dynamique, accueillante, durable et soucieuse de son environnement naturel, la commune d'Épalinges est résolument engagée dans une transition écologique et sociale. Depuis plusieurs années, elle met en place une politique publique qui vise à assurer la cohésion sociale et le bien-être des Palinzardes et Palinzards, la résilience environnementale, le déploiement des énergies renouvelables, un aménagement du territoire harmonieux et le développement d'une économie à la fois de proximité et innovante. Avec l'élaboration d'un *Plan de transition écologique et sociale*, elle se donne non seulement les moyens d'agir pour le climat, mais également de mener des objectifs ambitieux au niveau sociétal.

La vision d'Épalinges s'inscrit dans un présent responsable, respectueux des ressources à disposition et dans un avenir désirable. Cette vision se fonde sur les six axes suivants :

1. La cohésion sociale et l'égalité des chances,
2. Une commune accueillante et active,
3. Le développement d'une économie de proximité, circulaire et innovante,
4. Une commune sobre et durable,
5. La préservation des ressources naturelles,
6. Un territoire harmonieux et accueillant.

1. La cohésion sociale et l'égalité des chances

Parce que la transition sociale est indissociable de la transition écologique, la Commune d'Épalinges encourage et soutient les initiatives privées et publiques visant à renforcer le sentiment d'appartenance, à tisser du lien social, à développer les rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Afin que chacune et chacun puisse s'épanouir et mener une vie digne, elle prend en compte les besoins spécifiques des différentes catégories de la population, des enfants aux aîné-e-s, par une politique d'inclusion visant à réduire les inégalités.

2. Une commune accueillante et active

Pour répondre aux besoins des Palinzard-e-s, la Commune veille à maintenir et à créer des infrastructures et des services modernes et adaptés au niveau sportif, culturel, éducatif et sanitaire. Elle souhaite continuer à garantir une offre culturelle et sportive variée qui s'adresse aux différentes générations.

3. Le développement d'une économie de proximité, circulaire et innovante

Épalinges bénéficie d'un tissu économique à la fois tourné vers le commerce de proximité et vers la recherche et l'innovation. Dans sa vision, elle souhaite aussi bien développer l'économie locale et circulaire que la poursuite de partenariats avec les entreprises à haute valeur ajoutée.

4. Une commune sobre et durable

La commune vise la neutralité carbone pour l'ensemble de l'administration communale en 2040 et pour le territoire communal en 2050. Pour atteindre cet objectif, elle mène et continuera à mener une politique proactive en matière énergétique. Innovante et ambitieuse, elle met en place de nombreux projets visant à réduire drastiquement la consommation énergétique sur le territoire, à produire de l'énergie renouvelable locale et à favoriser les constructions et rénovations bas carbone. Épalinges se distingue par le label *Cité de l'énergie* et par le prix national *Minergie 2025*, des distinctions qui témoignent de son engagement présent et futur.

Objectifs de réduction

Émissions de gaz à effet de serre	Valeur de réf. (2019)	Cible 2030	Cible 2040	Cible 2050
Émissions directes	28'550 tCO ₂ eq	-50%	-75%	-100%
Émissions indirectes	92'450 tCO ₂ eq	-50%	-75%	-90%

5. La préservation des ressources naturelles

Entourée de forêts, Épalinges jouit d'un cadre naturel exceptionnel. La vision consiste à valoriser le patrimoine naturel, à favoriser la biodiversité par le maintien et la création de biotopes et à assurer une végétalisation renforcée dans le milieu bâti. A terme, ce cadre permettra d'améliorer le bien-être et de diminuer les îlots de chaleur.

6. Un territoire harmonieux et résilient

La vision territoriale pour les années à venir est définie par le PDCom entré en vigueur en juillet 2023. La planification urbaine vise à limiter l'étalement en définissant des zones de densification, à favoriser la nature en milieu bâti et à gérer les ressources de façon durable et raisonnée. Elle promeut une organisation spatiale favorable aux rencontres et une cohabitation harmonieuse des différents modes de transport.

Dans cette perspective, la Commune d'Épalinges contribue à l'atteinte des objectifs fixés dans les textes suivants :

- Les conventions internationales conclues à Paris en 2015 et ratifiées par la Suisse en 2017,
- *L'Agenda 2030* adopté également par la Suisse en 2015 visant la réalisation des 17 objectifs de développement durable,
- La réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre de la Suisse d'ici 2050 formulée par le Conseil fédéral en 2019,
- La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2022 reconnaissant le droit à un environnement propre, sain, et durable,
- Le *Plan climat* vaudois adopté en 2020 et révisé en 2025.

La Commune d'Épalinges vise :

- Un approvisionnement énergétique 100% renouvelable pour les bâtiments de l'administration communale d'ici 2040,
- La neutralité carbone pour l'ensemble du territoire palinzard d'ici 2050,
- L'optimisation et la mise en réseau de tous les modes de déplacements, en particulier les transports publics et la mobilité douce,
- La réalisation de toutes constructions et rénovations selon des standards de très haute efficacité énergétique,
- La poursuite de ses efforts en matière de développement de structures culturelle, sportive et éducative,
- Un accroissement constant de l'offre de logements accessibles,
- La sensibilisation de la population.

PLAN D'ACTION

Structure du Plan d'action

Territoire et adaptation

Mobilité

Énergie et construction

Ressources naturelles

Accompagnement au changement et ville exemplaire

Cohésion sociale et égalité des chances

Mode de vie et économie locale

Santé, sport et culture

Gouvernance et mise en œuvre



7. Structure du plan d'action

Afin de concrétiser les engagements politiques de la commune d'Épalinges, le plan d'action présenté dans ce chapitre définit une série de mesures à mettre en œuvre. Elles sont issues d'une réflexion des services communaux, de la Municipalité ainsi que des propositions de la population récoltées lors de la démarche participative en ligne. Ces mesures ont pour but d'évoluer avec la mise en œuvre du plan d'action. Elles ne sont, par conséquent, pas figées mais s'affinent et se dessinent plus spécifiquement avec le temps.

Le plan d'action s'organise autour de huit thématiques et dix-huit axes spécifiques qui structurent les domaines d'action.

THÉMATIQUES	AXES SPÉCIFIQUES	
Territoire et adaptation	Aménager le territoire palinzard en assurant le développement d'un tissu bâti cohérent et répondant aux enjeux climatiques	Terr-1
	Adapter le bâti et les infrastructures au changement climatique	Terr-2
Mobilité	Réduire les kilomètres parcourus	Mob-1
	Accompagner le report modal vers une mobilité décarbonée	Mob-2
	Améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement	Mob-3
	Accompagner le passage à l'électromobilité	Mob-4
Énergie et constructions	Renforcer la production d'énergie renouvelable locale et promouvoir la sobriété énergétique	Ener-1
	Construire de manière durable, préserver et rénover l'existant	Ener-2
Ressources naturelles	Préserver et valoriser le cadre naturel et paysager d'Épalinges	Ress-1
Accompagnement au changement et ville exemplaire	Sensibiliser la population aux enjeux climatiques et sociétaux	Exe-1
	Poursuivre le rôle de ville exemplaire	Exe-2
Cohésion sociale et égalité des chances	Cultiver le bien vivre ensemble au sein de la population palinzarde, encourager les rencontres intergénérationnelles et la convivialité entre les voisins	Cohe-1
	Assurer la mise à disposition des services nécessaires pour une bonne conciliation entre la vie professionnelle et privée	Cohe-2
	Encourager l'égalité et assurer l'intégration de chacun et chacune	Cohe-3
Modes de vie et économie locale	Renforcer le tissu économique local et soutenir le développement d'une économie circulaire	Mode-1
	Encourager et faciliter l'adoption de modes de vie plus durables	Mode-2
Santé, sport et culture	Encourager et soutenir les offres liées à l'activité physique auprès de la population	SSC-1
	Préserver et promouvoir la santé des habitant-e-s	SSC-2

7.1. Suivi du plan d'action

Afin de suivre l'évolution du développement du territoire palinzard, une série d'indicateurs de suivi a été identifiée. Grâce à l'observation de leur tendance et de leur évolution dans le temps, ils doivent permettre de vérifier si la situation évolue de façon adéquate par rapport aux objectifs fixés. En fonction de leur évolution, des mesures complémentaires pourront être prises pour réorienter la trajectoire.

Le suivi des indicateurs est réalisé de façon annuelle par la déléguée à la durabilité.

7.2. Lecture du plan d'action

Le plan d'action est présenté par thématique. Pour chacune d'elles, les éléments suivants sont détaillés :

- Le contexte de la thématique, avec les enjeux principaux ainsi que certains points d'attention clés,
- Des exemples de projets déjà réalisés par la Commune (liste non exhaustive),
- Les indicateurs à suivre pour cette thématique afin de monitorer l'évolution du territoire, ainsi que les cibles à atteindre si elles sont disponibles.

Les mesures à mettre en œuvre par axe stratégique sont présentées ensuite sous la forme d'un tableau. Pour chacune d'entre elles, des précisions sont données sur le niveau d'effort, l'horizon temporel fixé et le public-cible.

Par niveau d'effort, nous entendons les efforts à fournir pour la mise en œuvre de la mesure, en matière financière et de ressources humaines au sein de l'administration.

Une gradation en 3 points est établie pour rendre compte du niveau d'effort nécessaire :

- faible / • • modéré / • • • élevé

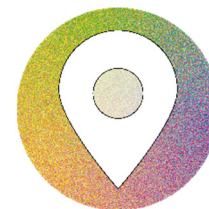
L'horizon temporel est défini de la façon suivante :

- Court terme : mesures réalisées d'ici 2030,
- Moyen terme : mesures réalisées d'ici 2040,
- Long terme : mesures réalisées d'ici 2050.

Le public-cible correspond au public à qui est destiné le résultat de la mesure. Il peut s'agir de la population, de l'administration communale ou des propriétaires, par exemple.

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
	Titre de l'axe spécifique			
				Titre de la mesure

Figure 29 : schéma explicatif du tableau de présentation des mesures pour chaque thématique



8. Territoire et adaptation

8.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Comme mentionné en début du rapport, les effets du changement climatique ont un impact fort sur nos territoires. Nous avons vu qu'Épalinges est touché par des épisodes de canicules, par l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des fortes précipitations et des périodes de sécheresse.

Pour pouvoir faire face à ces changements, la commune poursuit son travail d'adaptation et de résilience, notamment en ajustant ses outils de planification, ses pratiques et sa vision pour les projets de réaménagement du territoire. Afin d'assurer un cadre de vie agréable, elle renforce son réseau d'espaces publics en développant la présence de l'eau sur le territoire et en assurant une bonne gestion des eaux de pluies et de ruissellement sur le domaine public et privé. Elle poursuit le développement de sa couverture canopée tout en préservant et en renforçant la trame verte (réseau de milieux naturels et semi-naturels) existante sur l'ensemble du territoire. Elle instaure les conditions favorables à l'adaptation des bâtiments aux changements climatiques.

La Commune a déjà engagé des projets allant dans ce sens. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-unes de ces mesures :

- Plantation annuelle d'arbres et arbustes sur le domaine public (places de jeux, église), y compris d'arbres fruitiers,
- Exigence d'un standard élevé en matière de durabilité dans les appels d'offres de la Commune,
- Désimperméabilisation du domaine public dans le cadre des projets de réaménagement, par exemple sur les places de jeux,
- Création de plusieurs îlots de fraîcheur sur le territoire communal. Depuis 2021, les espaces verts ont planté 455 arbustes, 11 fruitiers et 58 arbres,
- Favorisation des variétés végétales résistantes aux changements climatiques.

Cette thématique s'articule autour de deux axes spécifiques :

- Aménager le territoire palinzard en assurant le développement d'un tissu bâti cohérent et répondant aux enjeux climatiques,
- Adapter le bâti et les infrastructures aux changements climatiques.

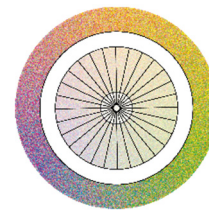
8.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Couverture communale de canopée (espace bâti seulement et hauteur >3m)	18%	20%	30%	35%
Part de sol perméable	À créer			

8.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon temporel	Public-cible
Terr-1	Aménager le territoire palinzard en assurant le développement d'un tissu bâti cohérent et répondant aux enjeux climatiques			
Terr-1.1	Dans chaque projet communal, veiller à l'accessibilité universelle	• •	Court terme	Population
Terr-1.2	Connecter les espaces publics avec des cheminements de mobilité douce	• • •	Long terme	Population
Terr-1.3	Intégrer des points d'eau dans les projets d'aménagements	• • •	Moyen terme	Population
Terr-1.4	Réaliser l'inventaire des arbres remarquables de la Commune	• •	Court terme	Propriétaires
Terr-1.5	Planter des arbres d'essences indigènes et adaptés aux conditions climatiques sur le domaine public (idéalement en pleine terre ou avec un système de fosse adaptée)	• • •	Long terme	Admin. communale
Terr-1.6	Planter des arbres fruitiers indigènes et adaptés aux conditions climatiques sur le domaine public et intégrer la population au projet (sensibilisation, récolte, distribution des pommes aux élèves)	• •	Long terme	Population
Terr-2	Adapter le bâti et les infrastructures aux changements climatiques			
Terr-2.1	Introduire des indices favorisant la pleine terre et la végétalisation dans le PACom	• •	Moyen terme	Propriétaires
Terr-2.2	Adapter le règlement du PACom en y incluant des mesures permettant l'adaptation au changement climatique des constructions	• •	Court terme	Propriétaires
Terr-2.3	Demander un standard élevé en matière de durabilité pour les plans d'affectation selon des critères définis (énergie, environnement, mobilité douce, construction, social ...)	• •	Long terme	Admin. communale
Terr-2.4	Poursuivre la désimperméabilisation des sols sur le domaine public	• • •	Court terme	Admin. communale
Terr-2.5	Récupérer les eaux de pluie dans toutes les nouvelles constructions ou grandes rénovations, et les rendre disponibles pour les chasses d'eau et l'arrosage	• •	Court terme	Propriétaires
Terr-2.6	Intégrer des systèmes de gestion et de rétention des eaux sur les voiries publiques	• • •	Long terme	Population

9. Mobilité



9.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Sur le territoire communal, les voitures occupent une place importante dans la production totale des émissions de gaz à effet de serre. Cela dit, la transition vers un mode de transport alternatif est en bonne voie, avec notamment l'augmentation du nombre de véhicules électriques, l'amélioration de la desserte en transports publics et l'accroissement des pistes et bandes cyclables.

Il s'agit aujourd'hui d'accompagner le report modal vers une mobilité plus décarbonée en promouvant par exemple la mobilité active, les loisirs de proximité et la réduction des kilomètres parcourus. Pour cela, il revient à la commune d'assurer des itinéraires sécurisés où la cohabitation entre les différents moyens de déplacement est sereine, de soutenir le développement du réseau de transports publics ainsi que d'encourager et soutenir la pratique de la marche et du vélo. En parallèle, la Commune participe à la mise en place des conditions favorables pour le passage à l'électromobilité.

Épalinges est déjà bien engagé sur certaines de ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques mesures liées à la mobilité déjà en vigueur :

- Définition du Plan directeur de mobilité en 2014,
- Mise en place de plusieurs zones 30km/h,
- Favorisation de la mobilité partagée avec la mise à disposition de places Mobility et de vélos en libre-service (VLS),
- Remplacement d'arceaux vélos. Installation de nouveaux espaces de stationnement intégrant des sols perméables. Création de bandes cyclables,
- Mise en service de la ligne 44 reliant le ch. des Croisettes, le ch. du Polny et le ch. de Ballègue,
- Création d'un espace de stationnement vélo sécurisé au terminus des Croisettes,
- Installation d'une station pompe/réparation à vélos à la Croix-Blanche,
- Réalisation, en 2023, d'une étude de faisabilité pour le développement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques permettant une priorisation des parkings publics à équiper et une évaluation des besoins à l'horizon 2035,
- Installation de quatre nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques en 2025 au parking du collège de Bois-Murat s'ajoutant aux quatre points de recharge déjà existants à la Croix-Blanche et aux Croisettes,
- Aides communales du *Fonds d'Efficacité énergétique, d'Énergies renouvelables et de Durabilité* (FEED) pour l'achat de vélos mécaniques, électriques, de cargos électriques, de remorques de vélo, de batteries, de scooters et motos électriques, pour l'installation de bornes de recharge ainsi que pour l'achat d'abonnements Mobility, VLS, Mobilis, CFF ou Interrail.

Cette thématique s'articule autour des axes spécifiques suivants :

- ➔ Réduire les kilomètres parcourus,
- ➔ Accompagner le report modal vers une mobilité décarbonée,
- ➔ Améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement,
- ➔ Accompagner le passage à l'électromobilité.

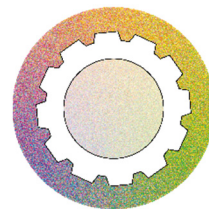
9.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Nombre de voitures pour 1'000 habitant-e-s	483.8	↓	↓	↓
Part des voitures électriques dans le parc de véhicules	6.6%	25%	70%	100%
Part des zones du potentiel identifié avec réduction de la vitesse (30km/h)	51%	60%	80%	100%
Part de la population vivant dans une zone de qualité de desserte A et B	76.1%	80%	90%	90%

9.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
Mob-1	Réduire les kilomètres parcourus			
Mob-1.1	Poursuivre la mise en place d'une e-administration permettant d'effectuer les démarches administratives sur le site communal	• •	Court terme	Admin. communale
Mob-1.2	Assurer la sécurité aux abords des écoles et promouvoir les déplacements piétons et à vélo des élèves (pédibus – Plan de mobilité scolaire)	• •	Court terme	Population
Mob-1.3	Développer une offre de commerce et de loisirs de proximité	• • •	Court terme	Population
Mob-2	Accompagner le report modal vers une mobilité décarbonée			
Mob-2.1	Étudier les possibilités d'amélioration de la mobilité durable dans les quartiers peu ou mal desservis par les transports publics	• • •	Court terme	Population
Mob-2.2	Analyser le réseau cyclable, identifier les améliorations possibles (sens unique, feux, zones riverains autorisés, parcs à vélos, mobilier urbain, bornes, signalétiques, continuité cyclable, etc.)	• •	Long terme	Population
Mob-2.3	Augmenter l'offre de véhicules partagés (Mobility – VLS)	•	Moyen terme	Population
Mob-2.4	Élaborer une politique de tarification du stationnement dans la commune	• •	Court terme	Population
Mob-3	Améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement			
Mob-3.1	Mettre en place des campagnes de communication pour améliorer la cohabitation entre les différents modes de déplacement	• •	Moyen terme	Population
Mob-3.2	Intégrer les besoins liés aux infrastructures cyclables et piétonnes dans la planification des projets routiers	• • •	Court terme	Population
Mob-3.3	Privilégier dans les quartiers principalement résidentiels, aux abords des écoles et dans les zones commerciales, les zones 30km/h	• • •	Court terme	Population

Mob-4	Accompagner le passage à l'électromobilité			
Mob-4.1	Poursuivre l'installation de bornes de recharge sur le domaine public	•	Moyen terme	Population
Mob-4.2	Renouveler au fur et à mesure la flotte de véhicules communaux par des véhicules électriques	• •	Moyen terme	Admin. communale



10. Énergie et construction

10.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Le bilan carbone du territoire montre que le poste de l'énergie joue un rôle important dans les émissions de gaz à effet de serre (23%), tandis que le poste de la construction et des infrastructures représente 7% des émissions totales. Pour réduire le dépassement des limites planétaires et répondre aux principes de l'approche « Donut », la Commune doit participer à l'effort de réduction des émissions.

Dans cette perspective, elle vise en premier lieu à encourager la sobriété énergétique. Elle cherche également à augmenter la part des énergies renouvelables consommées sur le territoire, tant pour l'électricité que pour le chauffage, et à soutenir la rénovation du parc bâti existant. Enfin, pour assurer le développement d'un parc bâti durable, elle encourage les constructions réalisées selon des principes exigeants de durabilité. Le programme de politique énergétique, renouvelé et adopté tous les quatre ans par la Municipalité, précise les mesures à entreprendre dans le but d'atteindre d'ici 2050 la société à 2'000 watts, le zéro émission nette et le taux de 100% d'énergies renouvelables.

La Commune a déjà mis en place un certain nombre de mesures en lien avec ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-uns de ces projets :

- Réalisation de la Planification énergétique territoriale en 2018 (mise à jour en 2026),
- Certification de la Commune par le label *Cité de l'énergie* (certification avec la mention Gold en cours) qui correspond à la plus haute distinction accordée aux villes et communes labellisées,
- Plan directeur d'investissements pour l'assainissement des bâtiments communaux (Epiqr/Investimmo),
- Construction de bâtiments communaux respectant des exigences élevées en matière de durabilité (Minergie-P-ECO),
- Développement du solaire photovoltaïque par la société EPAREN SA via des prêts citoyens,
- Développement du réseau de chauffage à distance des SiL au Sud de la Commune et raccordement du site scolaire de Bois-Murat,
- Élaboration d'un concept d'assainissement de l'éclairage public,
- Organisation d'appels d'offre groupés pour l'installation de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur,
- Opération *Epalinges Rénove* d'accompagnement des propriétaires de locatifs, de PPE et villas individuelles en 2025 et 2026,
- Sensibilisation grâce à l'opération Ecologement.

Cette thématique s'articule autour de deux axes spécifiques :

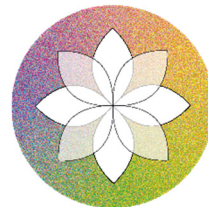
- Renforcer la production d'énergies renouvelables locales et promouvoir la sobriété énergétique,
- Construire de manière durable, préserver et rénover l'existant.

10.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Part des systèmes de chauffage renouvelables	35.5%	55%	80%	100%
Part du potentiel solaire exploité	15.8%	30%	45%	60%

10.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
Ener-1	Renforcer la production d'énergie renouvelable locale et promouvoir la sobriété énergétique			
Ener-1.1	Maximiser la production et l'autoconsommation d'énergie solaire sur le territoire communal	• •	Court terme	Propriétaires
Ener-1.2	Positionner la Commune via sa société EPAREN SA comme actrice pour le développement du solaire sur le bâti communal et des futures communautés électriques locales	•	Court terme	Admin. communale
Ener-1.3	Valoriser la ressource géothermique et le bois-énergie	• • •	Court terme	Admin. communale
Ener-1.4	Promouvoir le développement d'un ou de plusieurs mini réseaux thermiques pour la décarbonation du patrimoine bâti communal	• • •	Court terme	Admin. communale
Ener-1.5	Optimiser la production et la distribution de chaleur des bâtiments et infrastructures publics	•	Moyen terme	Admin. communale
Ener-1.6	Poursuivre l'assainissement de l'éclairage public conformément au Plan Lumière et remplacer les ampoules par des LED	• •	Long terme	Admin. communale
Ener-2	Construire de manière durable, préserver et rénover l'existant			
Ener-2.1	Accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur bâti et de leurs installations techniques	• •	Court terme	Propriétaires
Ener-2.2	Planifier l'assainissement du patrimoine communal selon le plan directeur (Epiqr/Investimmo)	• • •	Moyen terme	Admin. communale
Ener-2.3	Rénover et construire les bâtiments communaux selon les standards énergétiques et écologiques fixés dans un cahier des conditions spécifiques de la Commune (matériaux, énergie grise, réemploi)	• •	Moyen terme	Admin. communale



11. Ressources naturelles

11.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Épalinges bénéficie d'un environnement naturel riche, composé de forêts, de cours d'eau et d'espaces verts. Ce cadre de vie exceptionnel contribue fortement à l'attachement de la population à la Commune.

Parmi les nombreux services écosystémiques rendus par la biodiversité, nous pouvons citer la régulation du climat, la purification de l'air et de l'eau, la fertilité des sols, la pollinisation, la production de ressources et le stockage du carbone. La préservation et la valorisation de ce cadre naturel sont donc essentielles.

Si les espaces naturels doivent être préservés et renforcés, la Commune porte également une attention particulière à la biodiversité et à la végétalisation dans l'espace bâti. Pour cela, elle cherche à assurer la continuité des espaces de nature sur l'ensemble du territoire communal.

La Commune a déjà mis en place un certain nombre de mesures en lien avec ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-uns de ces projets :

- Arrêt de l'utilisation de produits chimiques depuis 2016 pour l'entretien des espaces verts sur le domaine public et utilisation de produits bio si nécessaire ;
- Plantation d'un grand nombre d'arbres, d'arbustes et fruitiers sur le territoire participant à la création d'îlots de fraîcheur,
- Plantation de vergers d'essences indigènes et d'anciennes variétés,
- Mise en place de signalétiques pour sensibiliser la population sur les plantations et aménagements pour la petite faune,
- Entretien différencié des gazons et prairies et remplacement par des prairies fleuries propices à la biodiversité,
- Plantation d'espèces vivaces indigènes pour les massifs communaux,
- Récupération et utilisation des eaux de pluies depuis les bâtiments de la voirie et de la déchèterie pour l'arrosage des bacs fleuris communaux,
- Organisation de cours pour la population et les écoles sur différentes thématiques en lien avec la biodiversité et la nature (plantation, compostage, gestion des espaces verts, etc.),
- Ecopâturage (entretien d'espaces verts par des animaux herbivores) sur les terrains communaux s'y prêtant,
- Mise en place d'une stratégie visant à réduire la consommation d'eau (potable ou non) pour les activités de la Commune.

Cette thématique s'articule autour d'un axe spécifique :

→ Préserver et valoriser le cadre naturel et paysager d'Épalinges.

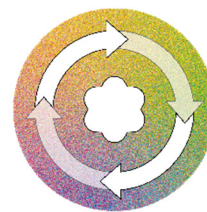
11.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Consommation d'eau par habitant	?	↓	↓	↓
Concentration d'ozone O3	159	↓	↓	100
Concentration de particules fines PM10	11.3	=	=	=
Concentration de particules fines PM2.5	6.9	↓	↓	5

11.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
Ress-1	Préserver et valoriser le cadre naturel et paysager d'Épalinges			
Ress-1.1	Favoriser la biodiversité sur les parcelles privées	•	Long terme	Propriétaires
Ress-1.2	Créer de petits étangs, noues et milieux humides	• • •	Court terme	Population
Ress-1.3	Relier les espaces naturels existants pour offrir un maillage qualitatif d'espaces de biodiversité en réduisant les obstacles au déplacement de la petite faune	• • •	Moyen terme	Population
Ress-1.4	Lutter contre les plantes et espèces invasives	• •	Long terme	Admin. Communale Population
Ress-1.5	Réduire la pollution lumineuse	• •	Long terme	Population

12. Accompagnement au changement et ville exemplaire



12.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Épalinges mène depuis plusieurs années différents projets, actions et politiques publiques qui ont pour objectif d'accompagner la population à adopter un comportement plus respectueux de l'environnement.

Dans ce cadre, la Commune vise à communiquer de manière claire sur les enjeux de la transition énergétique et sociale. Par ailleurs, elle souhaite encourager la population à participer aux projets communaux et à proposer des initiatives et projets aussi divers soient-ils.

En matière de ville exemplaire, la Commune est labellisée *Cité de l'énergie*. Grâce à cette labellisation, elle assure une ligne directrice au long cours en matière d'énergie et de climat avec des objectifs fixés et des exigences à atteindre.

La Commune a déjà mis en place un certain nombre de mesures en lien avec ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-uns de ces projets :

- Mise en place d'un fonds pour les projets culturels,
- Mise en place d'un fonds dédié à l'énergie et à la durabilité (FEED),
- Labellisation *Cité de l'énergie*,
- Formation du personnel communal à l'outil *Boussole21*,
- Mise en place d'un programme annuel d'ateliers en lien avec la durabilité,
- Organisation d'événements annuels en lien avec la durabilité (*Festival du film vert, Fête de la Nature, Perséides, Semaine de la mobilité*),
- Encouragement de la participation de la population à des accompagnements pour réduire l'empreinte carbone ou l'usage de la voiture par exemple.

Cette thématique s'articule autour des axes spécifiques suivants :

- Sensibiliser la population aux enjeux climatiques et sociétaux,
- Poursuivre le rôle de ville exemplaire.

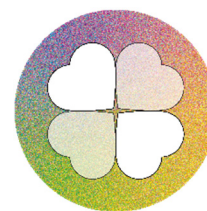
12.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Évolution du score <i>Cité de l'énergie</i>	73.2%	↑	↑	↑

12.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
Exe-1	Sensibiliser la population aux enjeux climatiques et sociétaux			
Exe-1.1	Poursuivre les ateliers de sensibilisation auprès de la population en lien avec la durabilité et continuer à participer à des événements thématiques annuels	• •	Long terme	Population
Exe-2	Poursuivre le rôle de ville exemplaire			
Exe-2.1	Évaluer le plus en amont possible l'impact des projets communaux au regard des enjeux environnementaux et sociétaux	•	Long terme	Admin. communale
Exe-2.2	Mettre en place un suivi des objectifs du PTES, à l'aide d'indicateurs	• •	Moyen terme	Admin. communale
Exe-2.3	Sensibiliser les employé-e-s communaux aux différences culturelles et de genre	• •	Long terme	Admin. communale
Exe-2.4	Assurer l'équité entre tous les collaborateurs de l'administration communale dans le traitement des processus liés aux ressources humaines (recrutement, salaires, formation...)	• •	Long terme	Admin. communale
Exe-2.5	Mettre en place un programme d'analyse ergonomique et de prévention des risques psychosociaux au travail afin de garantir le bien-être et la santé des collaboratrices et collaborateurs	• •	Long terme	Admin. communale
Exe-2.6	Élaborer une charte d'événements écoresponsables pour les manifestations sur la Commune	• •	Court terme	Population

13. Cohésion sociale et égalité des chances



13.1. Contexte et état de la mise en œuvre

A l'écoute de la population, la Commune souhaite renforcer et encourager l'action citoyenne. Elle entend développer les échanges intergénérationnels, la mixité culturelle et les activités destinées aussi bien aux jeunes publics qu'aux seniors. Elle veille également à assurer une bonne adéquation de l'offre en accueil pré- et parascolaire afin de faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée, et renforcer l'égalité des chances. Enfin, elle adapte les lieux publics afin de les rendre accessibles à toutes et tous.

La Commune a déjà réalisé un certain nombre de mesures en lien avec ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-unes de ces réalisations :

- Adoption d'une charte pour l'égalité salariale,
- Organisation d'activités intergénérationnelles proposées par les LADAs (logements adaptés avec accompagnement),
- Réalisation de plusieurs démarches participatives dans le cadre de projets communaux,
- Accès gratuit à la bibliothèque depuis 2023,
- Organisation de la *Semaine d'action contre le racisme* depuis 2024.

Cette thématique s'articule autour de trois axes spécifiques :

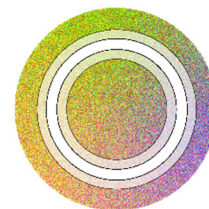
- Cultiver le bien vivre ensemble au sein de la population palinzarde, encourager les rencontres intergénérationnelles et la convivialité entre les voisins,
- Assurer la mise à disposition des services nécessaires pour une bonne conciliation entre vie professionnelle et privée,
- Encourager l'égalité et assurer l'intégration de chacun et chacune.

13.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Part de la population touchant des subsides à l'assurance maladie	25.1%	↓	↓	↓
Taux d'aide sociale	1.91%	↓	↓	↓

13.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
Cohe-1	Cultiver le bien vivre ensemble au sein de la population palinzarde, encourager les rencontres intergénérationnelles et la convivialité entre les voisins			
Cohe-1.1	Encourager des projets citoyens écologiques et sociaux en participant notamment à leur financement via un budget prévu à cet effet	• •	Long terme	Population
Cohe-1.2	Encourager le bénévolat pour les besoins des associations ou actions communales	• •	Long terme	Population
Cohe-1.3	Promouvoir le programme de soutien de ProSenectute pour les seniors	•	Cyclique	Seniors
Cohe-1.4	Tenir compte, dans le développement et l'aménagement des espaces publics, des besoins de toutes les générations, et ainsi favoriser les rencontres intergénérationnelles	• •	Moyen terme	Population
Cohe-1.5	Analyser les itinéraires piétons et installer des bancs sur le domaine public afin de faciliter les déplacements des seniors et des personnes à mobilité réduite	• •	Long terme	Population
Cohe-2	Assurer la mise à disposition des services nécessaires pour une bonne conciliation entre la vie professionnelle et privée			
Cohe-2.1	Appliquer la politique du logement adoptée par le Conseil communal en 2021 (logements destinés à des populations spécifiques : seniors, faibles revenus...)	• •	Long terme	Population
Cohe-2.2	Intégrer dans toutes les nouvelles constructions des logements d'utilité publique (LUP)	• •	Long terme	Propriétaires
Cohe-2.3	Pérenniser les soutiens pour l'accueil pré- et parascolaires et renforcer l'accueil le mercredi après-midi	• •	Long terme	Population
Cohe-3	Encourager l'égalité et assurer l'intégration de chacun et chacune			
Cohe-3.1	Accompagner les futurs retraités dans la préparation de leur retraite	•	Moyen terme	Seniors
Cohe-3.2	Mettre en place au sein de l'administration communale l'utilisation de la communication facile à lire et à comprendre (FALC)	• •	Long terme	Admin. communale
Cohe-3.3	Pérenniser l'offre de soutien aux devoirs	• •	Long terme	Jeunes



14. Mode de vie et économie locale

14.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Les résultats du bilan carbone démontrent les enjeux importants liés à la consommation dans le total des émissions de gaz à effet de serre. Pour encourager le changement de mode de consommation et renforcer l'économie locale, la Commune a un devoir d'information et de sensibilisation.

C'est pourquoi elle souhaite encourager et faciliter la création de commerces de proximité offrant des produits locaux. Elle veut également promouvoir les alternatives locales et régionales afin de renforcer les liens avec les producteurs et productrices de la région, et faciliter l'accès à des aliments de saison. En matière de mode de vie, elle entend poursuivre ses efforts en matière de sensibilisation au partage, à la réutilisation et à la réparation d'objets.

La Commune a déjà mis en place un certain nombre de mesures en lien avec ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-uns de ces projets :

- Création de cartes de bonnes adresses (alimentation, réparation, seconde main),
- Réalisation de diverses actions de sensibilisation sur la réduction des déchets, le réemploi ou la réparation,
- Organisation de plusieurs repas FoodWaste pour lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Mise à disposition de bacs de tri, de compost et de verres réutilisables lors de certaines manifestations,
- Soutien à l'achat d'un abonnement de paniers de légumes en ACP (agriculture contractuelle de proximité),
- Promotion de Pumpipumpe (réseau de partage d'objets avec son voisinage), boîtes de collecte de smartphones et tablettes,
- Organisation de deux Répare Cafés par an,
- Appel à des foodtrucks et productrices et producteurs de la région lors des manifestations communales.

Cette thématique s'articule autour de deux axes spécifiques :

- ➔ Renforcer le tissu économique local et soutenir le développement d'une économie circulaire,
- ➔ Encourager et faciliter l'adoption de modes de vie plus durables.

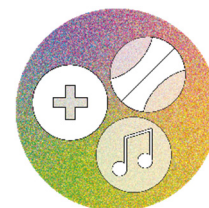
14.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Part de la population inscrite à la bibliothèque communale (active)	17%	25%	30%	35%
Part de produits <i>locaux</i> et <i>de saison</i> servis dans les cantines	62.5% 91.1%	↑ =	↑ =	↑ =
Part des déchets urbains recyclables	60.6%	↓	↓	↓
Déchets urbains par habitant	394.6	↓	↓	↓

14.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
Mode-1	Renforcer le tissu économique local et soutenir le développement d'une économie circulaire			
Mode-1.1	Conseiller le tenancier de l'Auberge communale sur les principes de durabilité (produits locaux et de saison, gaspillage alimentaire...)	• •	Court terme	Population
Mode-1.2	Informar les entreprises et les commerces locaux sur les démarches possibles en termes de durabilité	•	Long terme	Commerçants locaux
Mode-1.3	Encourager les magasins alimentaires et les prestataires de restauration à l'emporter à utiliser des emballages réutilisables et à promouvoir les contenants personnels	• • •	Long terme	Commerçants locaux
Mode-2	Encourager et faciliter l'adoption de modes de vie plus durables			
Mode-2.1	Mettre en place un point de vente pour des produits régionaux	• •	Court terme	Population
Mode-2.2	Mettre à jour la carte sur les commerces et producteurs locaux	•	Long terme	Population
Mode-2.3	Mener une campagne de communication auprès de la population sur le gaspillage alimentaire	•	Court terme	Population
Mode-2.4	Soutenir et encourager des initiatives de jardinage, de potagers et vergers selon la Charte des jardins	• •	Long terme	Population
Mode-2.5	Promouvoir la seconde main en organisant des événements ou en informant sur les alternatives existantes (bourse à vélos, matériel de ski, vêtements, ...)	• •	Long terme	Population
Mode-2.6	Pérenniser les Répare Cafés et proposer un ou plusieurs espaces de réparation	•	Long terme	Population
Mode-2.7	Lancer une campagne de sensibilisation pour inciter à la démarche Zéro déchet, améliorer le tri et limiter le littering (abandon sauvage des déchets dans l'espace public)	• • •	Long terme	Population
Mode-2.8	Mettre en place une bibliothèque d'objets	• •	Court terme	Population

15. Santé, sport et culture



15.1. Contexte et état de la mise en œuvre

Épalinges bénéficie d'un cadre de vie agréable permettant aux différentes générations de profiter d'une pluralité d'activités culturelles et sportives. La Commune souhaite pérenniser cette offre et la développer davantage au fil des ans, en partie grâce à l'engagement d'un nouveau délégué au sport. En outre, elle entend assurer la qualité des infrastructures sportives et promouvoir les loisirs de proximité afin de favoriser les déplacements sur de courtes distances.

La Commune a déjà mis en place un certain nombre de mesures en lien avec ces thématiques. La liste ci-dessous présente de manière non-exhaustive quelques-uns de ces projets :

- Soutien de démarches visant à informer ou à sensibiliser sur diverses thématiques en lien avec la santé,
- Organisation de « *Sport pour Tous* » par le CAP et de cours de théâtre pour enfants,
- Soutien aux sociétés locales sportives et culturelles par la mise à disposition gratuite de locaux,
- Organisation de la saison culturelle annuelle,
- Collaboration avec un prestataire de restauration collective labellisé *Fourchette verte*,
- Programme *Free Fit* qui donne accès au fitness pour des jeunes Palinzards de 16 à 25 ans,
- Projet *Vivre la nature avec les enfants* de l'Association d'accueil de l'enfance d'Épalinges, offrant aux enfants des espaces et des activités favorisant leur bien-être, leur santé et leur participation.

Cette thématique s'articule autour de deux axes spécifiques :

- Encourager et soutenir les offres liées à l'activité physique auprès de la population,
- Préserver la santé de la population.

15.2. Cibles

Indicateur	Valeur de réf.	2030	2040	2050
Part de la population qui participe à des activités culturelles	À créer			
Part de la population qui participe à des activités sportives	À créer			
Niveau de satisfaction de l'offre d'activité sportives et culturelles	À créer			

15.3. Axes spécifiques de travail et mesures à mettre en œuvre

N°	Axes et mesure spécifiques	Niveau d'effort	Horizon	Public-cible
SSC-1	Encourager et soutenir les offres liées à l'activité physique auprès de la population			
SSC-1.1	Etudier les besoins de rénovation des infrastructures sportives et planifier les travaux nécessaires	• • •	Moyen terme	Population
SSC-1.2	Proposer davantage de lieux pour la pratique du sport et des loisirs pour toutes et tous	• •	Court terme	Population
SSC-1.3	Organiser un défi sportif au niveau communal	• •	Court terme	Population
SSC-1.4	Collaborer avec les associations et les sociétés sportives palinziardes pour l'organisation d'événements sportifs durant l'année	• •	Long terme	Population
SSC-1.5	Élaborer une politique sportive communale fixant un cadre stratégique	• • •	Court terme	Admin. communale
SSC-1.6	Installer des Box-up (matériel sport en libre accès)	• •	Court terme	Population
SSC-1.7	Mettre en place <i>Midnight sport</i> (ouverture des salles de sport pour les jeunes le soir)	• • •	Court terme	Jeunes
SSC-1.8	Encourager le personnel communal à faire de l'exercice physique	• •	Court terme	Personnel communal
SSC-1.9	Encourager et accompagner les seniors à bouger	• •	Long terme	Seniors
SSC-2	Préserver la santé des habitant-e-s			
SSC-2.1	Améliorer l'information et les gestes de prévention et de protection pour la population pour les événements climatiques extrêmes	• •	Long terme	Population
SSC-2.2	Organiser des conférences et ateliers sur la prévention et la promotion de la santé mentale	• •	Long terme	Population

16. Gouvernance et mise en œuvre

Le PTES est un document stratégique, transversal et opérationnel. Il vise à mettre en cohérence les politiques publiques sectorielles existantes et futures en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux, tant à l'échelle globale que locale. Il marque de manière forte l'engagement et la reconnaissance du rôle que la Commune a à jouer dans la transition écologique et sociale. Elle s'engage à réduire son empreinte carbone et à orienter ses actions publiques afin d'accompagner la population à en faire de même. Enfin, elle œuvre pour le maintien d'une qualité de vie élevée pour toute la population de son territoire.

La transition écologique et sociale concernant toutes et tous, au niveau du territoire comme de l'administration communale, une gouvernance doit être établie afin de mettre en œuvre ce Plan de transition écologique et sociale (PTES) et de suivre ses effets.

16.1. Suivi du PTES

Pleinement engagée dans ce processus, la Municipalité constitue l'autorité politique de suivi du PTES. Au sein de l'administration communale, la personne responsable de sa mise en œuvre est la déléguée à la durabilité. Elle a, d'une part, pour mission de concrétiser les mesures qui lui sont directement attribuées. D'autre part, elle doit s'assurer auprès des différents services de l'administration communale que la mise en œuvre des mesures figurant dans ce document se réalise. Outre la déléguée à la durabilité, le comité de pilotage interservices créé lors de l'élaboration du PTES, est lui aussi le garant du respect des objectifs fixés. Une délégation de la Municipalité ainsi que les chef-fe-s de service, d'office et de secteurs concernés par les mesures du plan sont membres de ce comité. Celui-ci se réunit deux fois par année. Il collabore étroitement avec la déléguée à la durabilité pour rendre compte de l'avancée des actions dans chaque service et pour discuter d'éventuelles nouvelles mesures. Les membres ont également pour mission de communiquer les informations utiles et de favoriser une culture de la durabilité auprès de leurs équipes.

Les sociétés locales, la jeunesse via le CAP et la population ayant été consultées lors de la phase de diagnostic et du plan d'action, il est important qu'elles soient informées de l'avancement du plan et qu'elles puissent exprimer des suggestions. Enfin, le Conseil communal sera lui-aussi régulièrement informé de la mise en œuvre du PTES par des communications officielles de la Municipalité.

Une fois par an, un document synthétique rédigé par la déléguée à la durabilité et validé par la COPIL et la Municipalité sera réalisé. Ce document public permettra de rendre compte de la mise en œuvre du PTES. Enfin, tous les quatre ans, à l'occasion du processus de renouvellement du label *Cité de l'Énergie*, un bilan complet sera établi.

16.2. Financement

Certaines mesures déjà réalisées, en cours de réalisation ou en projet ne nécessiteront pas de budget particulier. C'est notamment le cas des mesures visant à sensibiliser la population à travers une information ciblée dans le journal communal *Le Palinzard*. En revanche, d'autres mesures devront faire l'objet d'une demande de crédit. Suivant les montants, cette demande pourra être intégrée dans le budget de fonctionnement de l'administration communale. Si le besoin financier est élevé, un préavis municipal sera adressé au Conseil communal. Enfin, une partie des mesures du PTES seront financées par le fonds FEED.

17. Bibliographie

Association du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent. 2029. *Plan de gestion des forêts du Triage Mèbre-Talent 2019 - 2028 - Commune d'Épalinges*. Disponible sur : https://www.epalinges.ch/wp-content/uploads/2024/08/Gestion_ecoulee_et_etat_actuel.pdf.

CCNUCC (2015, 12 décembre). Conférence des Parties. Vingt-et-unième session. Paris, du 30 novembre au 11 décembre 2015 [PDF], FCCC/CP/2015/L.9. Disponible sur : https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

CCNUCC (2021, 13 novembre). Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris. Troisième session. Glasgow, du 1er au 12 novembre 2021 [PDF], FCCC/PA/CMA/2021/L.16. Disponible sur : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2021_L16F.pdf

CCNUCC (2022, 20 novembre). Conférences des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris. Quatrième session. Charm el-Cheick, du 6 au 18 novembre 2022 [PDF], FCCC/CP/2022/L.21. Disponible sur : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2022_L21F.pdf

Clement, V., Rigaud, K.K., de Sherbinin, A., Jones, B., Adamo, S., Schewe, J., Sadiq, N., & Shabahat, E. (2021). Groundswell Part 2: Acting on Internal Climate Migration. World Bank, Washington, DC. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/2c9150df-52c3-58ed-9075-d78ea56c3267>

Cook, J., Oreskes, N., Doran, P.T., Anderegg, W.R.L., Verheggen, B. Maibach, E.W., ... Green, S.A. (2016). Consensus on consensus : a synthesis of consensus estimates on humancaused global warming. *Environmental Research Letters*, 11(4), 048002. DOI : 10.1088/1748-9326/11/4/048002

Doughnut economics action lab. (2022). *Donut Déroulé : Portrait analytique d'un endroit. Version 2.0 (avril 2022)*. Disponible sur : https://doughnuteconomics.org/rails/active_storage/blobs/redirect/eyJfcmFpbHMiOnsiZGF0YSI6NzI1MiwiHVyljoiYmxvYl9pZCJ9fQ==--44fbc31a5f4765e87652f1114a48fb928edd455b/Doughnut%20Unrolled%20-%20Data%20Portrait%20of%20Place_v2.pdf

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). (2022) *Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable : Rapport national 2022 de la Suisse*. Disponible sur : https://www.agenda-2030.eda.admin.ch/dam/fr/sd-web/N5GgwtSYkEAr/country-report-switzerland-2022_fr_web.pdf

Ecoscan. 2019. *Biodiversité sur la commune d'Épalinges, états des lieux, stratégie*. Disponible sur : https://www.epalinges.ch/wp-content/uploads/2024/08/RAP_Biodiversite_Epalinges.pdf.

Fanning, A. L., & Raworth, K. (2025). Doughnut of social and planetary boundaries monitors a world out of balance. *Nature*, 646, 47–56. Disponible sur : <https://doi.org/10.1038/s41586-025-09385-1>

GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). (2022). *Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au Sixième Rapport d'évaluation*. Cambridge University Press. Disponible sur : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>

Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse. (2026). *Climat. Changement climatique*. Disponible sur <https://www.meteosuisse.admin.ch/climat/changement-climatique.html>

NCCS (2018). *CH2018 – scénarios climatiques pour la Suisse*. National Centre for Climate Services, Zurich. 24 pages. Numéro ISBN 978-3-9525031-1-9. Disponible sur : <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/scenarios-climatiques-suisse/commander-la-brochure-ch2018.html>

Office fédéral du développement territorial (ARE), Section développement durable (2022). *Stratégie pour le développement durable*. Conseil fédéral Suisse. Disponible sur : https://www.agenda-2030.eda.admin.ch/dam/fr/sd-web/LFbmgyCdHDpU/strategie-nachhaltige-entwicklung-2030_FR.pdf

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement). (2024). Emissions Gap Report 2024 : No more hot air ... please! Nairobi. Disponible sur : <https://www.unep.org/resources/emissions-gap-report-2024>

Powell, J. (2017). Scientists reach 100% consensus on anthropogenic global warming. *Bulletin of Science, Technology & Society*, 37(4), 183–184. DOI : 10.1177/0270467619886266

Table des abréviations

ACAE	Association des commerçants et artisans d'Épalinges
CAP	Centre d'Animation socioculturelle Palinzard
CFC	Chlorofluorocarbures, gaz réfrigérants fluorés
CLE	Coopérative de Logements d'Épalinges
CO₂	Dioxyde de carbone
DEAL	Doughnut Economics Action Lab
DFAE	Département Fédéral des Affaires Étrangères
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
FEED	Fonds d'Efficacité énergétique, d'Énergies renouvelables et de Durabilité d'Épalinges
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
IPBES	Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
LADA	Logements adaptés avec accompagnement
NCCS	National Centre for Climate Services
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFEV	Office Fédéral de l'Environnement
PDCom	Plan Directeur Communal
PFAS	Substances per- et polyfluoroalkylées, « polluants éternels »
PTES	Plan de Transition Écologique et Sociale
tCO_{2eq}	Tonne équivalent CO ₂ , unité de mesure standard pour quantifier l'impact de l'ensemble des GES sur le réchauffement climatique
VLS	Vélos en libre-service

Impressum

Éditeur

Commune d'Épalinges, Service de l'urbanisme, architecture, énergie et durabilité (SUAED)

Coordination du projet et rédaction

Secteur Énergie et durabilité – Alicia Rudaz

Bio-Éco – Mandataire pour la coordination du Plan de transition écologique et sociale – Ligaya Scheidegger

Services et offices impliqués

Administration générale, Bureau de la Sécurité publique et police administrative, Greffe municipal (Greffe), Office de l'enfance, de la jeunesse et des affaires sociales (OEJS), Office des affaires culturelles, manifestations et animations (ACMA), Service de l'urbanisme, architecture, énergie et durabilité (SUAED), Service des ressources humaines (RH), Service travaux et environnement (STE), Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP)

COPIL et groupes de travail

Damien Bally (Greffe), Adeline Bragadir (STE), Stefan Baumann (SUAED), Frédéric Benitez (SUAED), Christian Binggeli (Forêt), Brigitte Crottaz (Municipalité), Michael Crottaz (Municipalité), Dinis De Oliveira (UAED), Marisa Dürst (Municipalité), Fabienne Egger, (Bibliothèque), Anne-Claude Faillétaz (OEJS), Marie Gaud (ACMA), Emma Geiser (SUAED), Chantal Good (Municipalité), Virginie Guisan (CAP), Hervé Henchoz (Bio-Éco), Vincent Kohli (Sécurité publique), Arabella Masson (SUAED), Thierry Maurer (SUAED), Julie Michaud (Réfectoire), Alain Monod (Municipalité), Roland Perrin (Municipalité), Xavier Pitteloud (STE), Mathieu Priou (Sport), Sandrine Ramò (AAEE), Alicia Rudaz (SUAED), Ligaya Scheidegger (Bio-Éco), Nicolas Siniciali (SUAED)

Graphisme et mise en page

Plates-Bandes communication et Secteur Énergie et durabilité – Alicia Rudaz

Citation

Commune d'Épalinges (2026). *Plan de transition écologique et sociale* – Commune d'Épalinges. Service de l'urbanisme, architecture, énergie et durabilité, Épalinges.

Édition

Édition août 2026, version 1.

Imprimée par Imprimés Services sur papier FSC recyclé et certifiée My Climate

Annexes et synthèse disponibles sur www.epalinges.ch/PTES

Remerciements

La Municipalité d'Épalinges remercie toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'élaboration de ce *Plan de transition écologique et sociale*, notamment les services de l'administration communale, leurs chef-fe-s et collaborateur-trice-s. De vifs remerciements vont également aux citoyennes et citoyens, individuellement ou au travers des groupes d'intérêt, qui ont pris part aux diverses démarches consultatives.

Épalinges, agissons ensemble pour demain !

© Commune d'Épalinges 2026